

SAINT MICHÈLE SUR RHÔNE



LES VOEUX DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Chaque début d'année voit apparaître un nouveau bulletin municipal ; c'est toujours un honneur renouvelé d'en écrire les premières lignes et de pouvoir vous présenter, au nom du Conseil Municipal, mes vœux les meilleurs en souhaitant que 2019 soit pour vous une année de réussite et de bonheur et qu'elle vous apporte santé, sérénité, douceur et joie de vivre.

L'année 2018 a vu la rénovation énergétique de l'ensemble de la salle des fêtes, une isolation renforcée a été mise en place au plafond et le long des murs, la totalité des luminaires a été supplantée par des LED, de nouvelles portes et fenêtres remplacent les anciennes. Les salles Marthoud et Remilleux sont devenues plus lumineuses et accueillantes, la sensation de froid qui les caractérisait a disparu et de significatives économies de chauffage devraient être constatées. L'ensemble de ces travaux a pu être mené à bien grâce aux substantielles subventions que nous ont attribuées la Préfecture, la Région, le Département et le SIEL, qu'ils en soient tous vivement remerciés.

La bibliothèque attendait une place de parking pour personnes à mobilité réduite digne de ce nom, c'est chose faite, un mur de soutènement a été érigé et une large place créée. Là aussi, j'adresse mes remerciements au Département et tout spécialement à Valérie PEYSSELON pour le soutien financier qui nous a été apporté.

D'autres travaux ont été réalisés en 2018. Des jeux ont été dessinés au sol dans la cour de l'école pour la plus grande joie des enfants. Le mur situé à l'arrière de l'église était vétuste, les pierres ont été rejointoyées, une nouvelle porte a été mise en place, le résultat est particulièrement esthétique.

Edito

2019 devrait voir se réaliser la voie piétonne le long de la rue du Solon à l'entrée sud du Bourg, les élèves se rendant à la bibliothèque n'auront plus à marcher sur la chaussée, ce sera un gain de sécurité appréciable. Plusieurs autres chantiers sont programmés :

- ◇ Le remplacement de la baie vitrée de la salle 3 à la salle des fêtes.
- ◇ La mise en place d'une barrière de sécurité sur le mur de la place PMR de la bibliothèque
- ◇ La réfection de la plateforme de tri sélectif de la Maison Brulée
- ◇ Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Département pour la réfection de la partie amont de la rue de la Faverge, son obtention conditionne la programmation des travaux.

La mise en place de la fibre optique a démarré en 2016, nous devons être, avec Vérin, parmi les premières communes de la communauté de communes à être raccordées, à l'aube de 2019 nous sommes les seules à ne pas l'être. L'annonce a été faite, par les responsables du SIEL, que nous devrions l'être au courant de l'année 2019, souhaitons que ce soit le cas. Une réunion d'information sera alors programmée pour informer les habitants de la commune sur la procédure à suivre pour obtenir le raccordement.

Je terminerai ce mot en adressant mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel communal, la qualité du travail qu'ils assurent, leur disponibilité, leur dévouement au service de la commune sont tout à leur honneur.

Je remercie aussi chaleureusement tous les bénévoles, les responsables d'association, les citoyens qui s'investissent dans la vie de notre village, leur engagement est essentiel, il contribue au bien vivre de tous les instants.

Ce bulletin a été entièrement réalisé par vos élus communaux, qu'ils soient aussi remerciés pour leur investissement pour le meilleur dans notre commune.

En vous souhaitant de prendre plaisir à la lecture de ce bulletin.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 08</i>
Le Personnel Communal	<i>page 09</i>
Les Commissions Communales	<i>page 10</i>
Budgets 2018	<i>page 12</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 14</i>
Transport Solidaire	<i>page 15</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 16</i>
Elections Européennes	<i>page 18</i>

VIE PRATIQUE

Démarches Administratives	<i>page 22</i>
La Bibliothèque	<i>page 27</i>
La Salle des fêtes	<i>page 28</i>
Déchets, recyclage & voisinage	<i>page 30</i>
Chenille du pin : attention	<i>page 34</i>
Pilat Propre	<i>page 36</i>

Directeur de publication :

Jean Louis POLETTI

Comité de Rédaction :

David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS -

Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET

Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN.

Mise en page :

Elodie REVOLLON - David CHAUMEIL

Imprimeur :

Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 550 exemplaires est distribué gratuitement. En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.

Sommaire

VIE LOCALE

La « doyenne » de St Michel à l'honneur	page 40
Collectif Sécurité RD1086	page 41
Forum des Associations	page 42
Comité des Fêtes	page 44
Cérémonie 11 novembre : 100 ans déjà	page 46
Le Père Noël à Saint Michel	page 48
« Plus de peur que de mal »	page 50
Parc du Pilat	page 52
Zéro pesticide	page 54
Plan Prévention Risques Technologiques	page 55

VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'Ecole	page 60
Fin des Temps Périscolaires	page 62
Les transports scolaires & Assistantes maternelles	page 63
Prix Départemental pour nos élèves	page 64

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	page 70
Horizon 2019	page 78

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	page 80
---	---------



Vie Municipale

Vie municipale

GRENIER BOIS
Bois & dérivés

Scierie Grenier

Vente professionnels et particuliers

*Lames de terrasses
Essence IPE/Classe 4 / Mélèze
Abri jardin/piscine
Pergola sur mesure
Bois autoclave*

*Bois de charpente
Bois traité - raboté
Bois intérieur & extérieur
(parquet, frisée, panneaux et dérivés)*

Nos bois
proviennent de
nos forêts du Pilat,
de la Haute Loire et de l'Ardèche

BUREAU

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
grenier.jeancharles@neuf.fr

Annonces

Quincaillerie Rhôdanienne

Professionnels & particuliers
Fourniture industrielle, Acier...

Tél. 04 74 56 43 38 - Fax 04 74 56 42 82
quincaillierhodanienne@orange.fr

RN 86 - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire et ses Conseillers :



Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjoints : Sylvie GUISSSET - Antonio DIONISIO - Bruno DEGENETAIS

Les Conseillers : Valérie BRESSAND - David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Jean Yves DEMONTGOLFIER
Bruno GIRARD - Philippe MARCE - Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN
Frédéric SEGUIN

Nous vous informons...

que vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux et les délibérations sur notre site internet :

- ♦ **Comptes rendus :** <https://www.mairie-saintmichelsurrrhone.fr/comptes-rendus.php>
- ♦ **Délibérations :** <https://www.mairie-saintmichelsurrrhone.fr/deliberations.php>

Nous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public...

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrrhone.fr/conseil-municipal.php

Vie municipale

LE PERSONNEL COMMUNAL



Assistante TAP

Annie CHAMPION

Agent polyvalent

Mireille BRUYERE

Agent polyvalent

Evelyne MARCEAU

Technique & Entretien

Dorian SANIEL

Secrétaire de Mairie

Elodie REVOLLON

TAP, départ d'une assistante

Nous remercions Annie CHAMPION qui s'est occupée des Temps d'Activité Périscolaire pendant deux années scolaires et qui aura fait découvrir aux enfants les bienfaits de la méditation et des ateliers jardinage.

La commune et l'insertion professionnelle

La commune a accueilli durant plusieurs semaines cet automne, Mathieu PERRIN, stagiaire en CAP aménagement paysager encadré par Dorian SANIEL notre agent technique.

Formation des agents communaux

Les agents des Communes de Vérin et de Saint Michel sur Rhône ainsi qu'une bénévole de la bibliothèque se sont retrouvés début juillet 2018 pour une matinée de formation au maniement des extincteurs.

La formation s'articulait en deux parties, l'une théorique avec le visionnage d'un départ de feu à temps réel suivi d'un échange et la seconde pratique, avec le maniement des différents modèles d'extincteurs présents sur les sites des communes.

Cette formation vient s'ajouter à la formation aux premiers secours dispensée en Aout 2017.





LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions suivantes sont en place au niveau de notre commune.

<u>Education Nationale</u>		<u>6</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	SEGUIN	Frédéric
	BRESSAND	Valérie
	CHAUMEIL	David
	DEGENETAIS	Bruno
	GUISSET	Sylvie

<u>Finances</u>		<u>8</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	GUISSET	Sylvie
	D'AGOSTINO	Claire
	MARCE	Philippe
	MOULIN	Jocelyne
	DIONISIO	Antonio
	DE MONTGOLFIER	Jean-Yves
	GIRARD	Bruno

<u>PLU Urbanisme Bâtiment Communaux</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	DEGENETAIS	Bruno
	CHAUMEIL	David
	DIONISIO	Antoine
	GIRARD	Bruno
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
	MOULIN	Jocelyne

<u>Appels d'Offres</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Titulaire 1	DIONISIO	Antoine
Suppléant 1	GUISSET	Sylvie
Titulaire 2	CHAUMEIL	David
Suppléant 2	MOLARD	Catherine
Titulaire 3	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
Suppléant 3	DEGENETAIS	Bruno

<u>Information Bulletin Municipal Site Internet</u>		<u>9</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	CHAUMEIL	David
	D'AGOSTINO	Claire
	DEGENETAIS	Bruno
	DIONISIO	Antoine
	GUISSET	Sylvie
	MOLARD	Catherine
	MOULIN	Jocelyne
	SEGUIN	Frédéric

<u>Salle Polyvalente Festivités Relation Associations</u>		<u>6</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	GUISSET	Sylvie
	BRESSAND	Valérie
	DEGENETAIS	Bruno
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves

<u>Voirie Assainissement Aménagement</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	SEGUIN	Frédéric
	CHAUMEIL	David
	DEGENETAIS	Bruno
	DIONISIO	Antoine
	GIRARD	Bruno
	MARCE	Philippe

<u>C.C.A.S.</u>		<u>13</u>
Président	POLETTI	Jean-Louis
Elus	MOLARD	Catherine
	GUISSET	Sylvie
	SEGUIN	Frédéric
	BRESSAND	Valérie
	MOULIN	Jocelyne
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
Pers. Civiles :	BERLIOZ	Jean-Claude
	CHALON	Annie
	CHANTOSELLE	Jacques
	DEZORMEAUX	Catherine
	GENTIL-PERRET	Chantal
	MARCHAND	Sandrine

Vie municipale

Ecole Saint Michel - Vérin

2 Sites accueillent les enfants dans le cadre d'une Direction Unique :

- ♦ Vérin: 38 enfants (petite section maternelle =>CP)
- ♦ St Michel: 39 enfants (CE1=>CM2)

Professeurs des écoles :

- ♦ Céline COUSIN
- ♦ Bénédicte CHOMEZ
- ♦ Christine CHATAING
- ♦ Audrey PENEL (jusqu'en juin)
- ♦ Pauline GAUDIN
- ♦ Virginie THIVEND

AVS :

- ♦ Carole SEGUIN
- ♦ Annick PARET

ATSEM :

- ♦ Mme SALIQUE
- ♦ Mme BLANCHARD



Ecole de Saint Michel sur Rhône

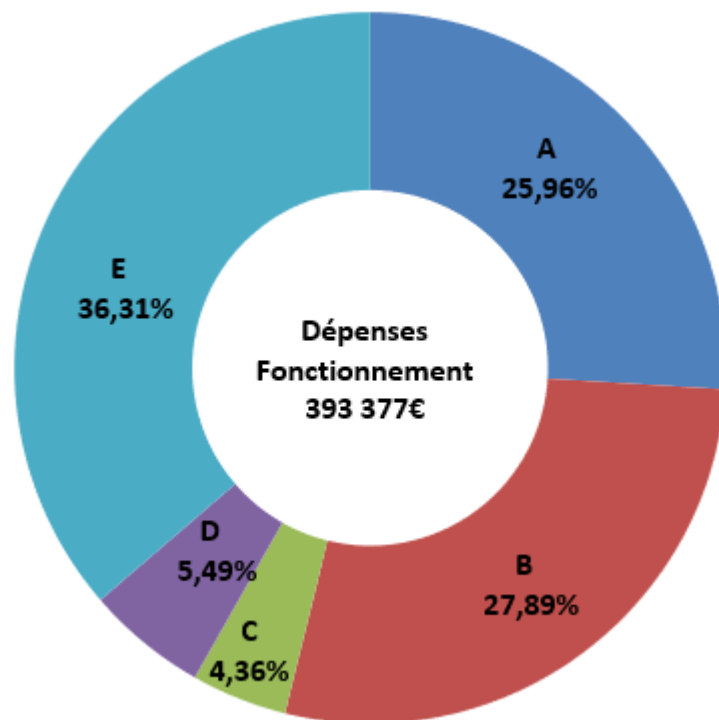
L'équipe est encadrée par Mme Muriel Reber, directrice.

BUDGETS DE LA COMMUNE

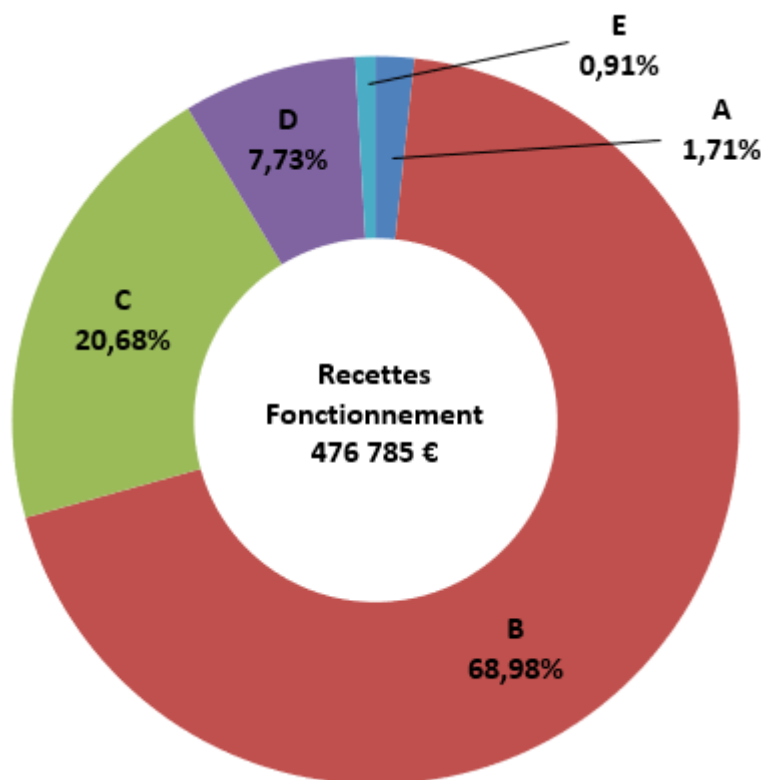
Cette année le budget de la commune a été agencé comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
A Charges générales	102 114 €
B Charges de personnel	109 697 €
C Amortissement travaux	17 134 €
D Intérêts d'emprunt	21 597 €
E Charges de gestion courante	142 835 €
TOTAL	393 377 €



RECETTES	
A Produits services	8 130 €
B Impôts et taxes	328 885 €
C Dotations	98 610 €
D Loc. immeubles	36 837 €
E Produits Exceptionnels	4 323 €
TOTAL	476 785 €



Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général (fluides, entretien du patrimoine, fonctionnement) les charges de personnel, les intérêts des emprunts et enfin les charges de la gestion courante.

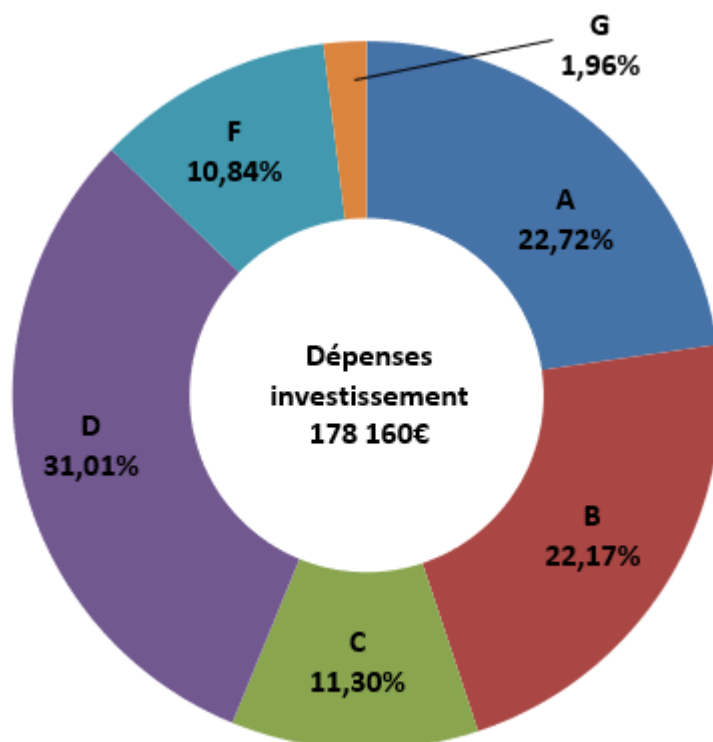
Les recettes de fonctionnement proviennent de cinq origines principales :

Les impôt locaux, le remboursement par la communauté de communes, la taxe professionnelle, les dotations de l'Etat, les produits de services municipaux (location des appartements, location de la salle des fêtes), les recettes diverses, les ventes foncières, les subventions...

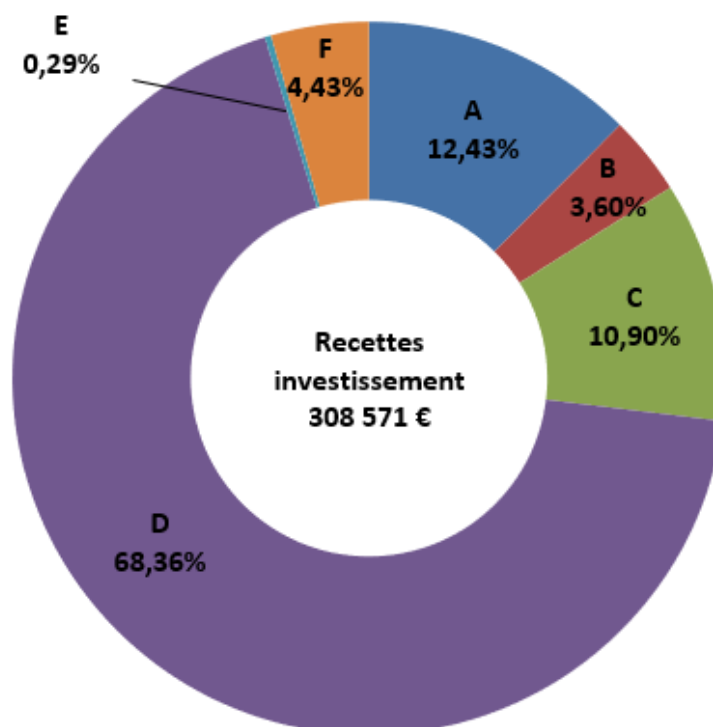
Vie municipale

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
A Remb. Emprunts / cautions	40 484 €
B Voirie communale	39 503 €
C Bâtiments communaux	20 130 €
D salle des fêtes	55 244 €
F déficit reporté	19 310 €
G Matériel- mobilier et divers	3 490 €
TOTAL	178 160 €



RECETTES	
A Subventions	38 344 €
B FCTVA	11 106 €
C TA, PVR	33 619 €
D excédent fonct. 2017	210 941 €
E Dépôt et cautionnement	889 €
F Amortissement	13 672 €
TOTAL	308 571 €



Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses qui apportent une plus value à la commune et doivent être parfois financées sur plusieurs années en raison de leur importance: les bâtiments publics, le gros matériel, les aménagements urbains, voirie etc.

Les dépenses d'investissement sont financées par la FCTVA (reversement d'une partie de la TVA sur les travaux de l'année antérieure), les taxes d'aménagement, l'autofinancement, les subventions et enfin par l'emprunt.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Louis René RIVORY né le 19 octobre 2018 à Pierre Bénite de RIVORY Nicolas et COLLET Aimily
- Luka, Jean, Hélios GOUTELLE né le 08 juillet 2018 à Vienne de GOUTELLE Sylvain et VOUEILLON Mélanie
- Lana, Christelle Vincent née le 25 juin 2018 à Vienne de VINCENT Loïc et CAMIER Noémie
- Ruben, Timéo DA COSTA né le 09 juillet 2018 à Vienne de DA COSTA Daniel et FILÂTRE Amandine
- Lylio, Lissandro LEJEUNE TEYSSIER né le 28 juin 2018 à Vienne de LEJEUNE Julien et TEYSSIER Anaïs
- Mya, Océane, Irène VAXIVIERE MIRANDON née le 25 juin 2018 à Vienne de VAXIVIERE David et MIRANDON Marjorie
- Etienne, Gérard, Patrick ROBERT né le 2 juin 2018 à Givors de ROBERT Jonathan et CHAVAS Annick
- Andy, Lohan MARTINEZ né le 11 avril 2018 à Vienne de Yoann, Didier MARTINEZ et Daisy LARE
- Eden, Timéo CORNETTE né le 04 mars 2018 à Vienne de Nicolas Alexandre CORNETTE et de Mégane, Virginie, Aude VIGNE



MARIAGES

Ils se sont unis en 2018 à Saint Michel sur Rhône

- Mme CACHARON Caroline et M BERNARD Grégory le 23 juin 2018
- Mme MEDICO Marie-Laure Et M. BAJU Yoann le 24 novembre 2018 à Saint Michel sur Rhône
- Mme SAUNIER Nathalie et M VANDENHECKE à Condrieu
- Mme TEYSSIER Anaïs Tatiana et M. LEJEUNE Julien, Michel, Didier à Sérézin-du-Rhône



DECES : « ils nous ont quittés... »

- M.GREGOIRE Jean- Louis, Paul, André décédé le 19 janvier 2018 à Saint Michel sur Rhône
- Mme SIMONEAU veuve DELAS Marie-Claire, décédée le 19 mai 2018 à Saint Michel sur Rhône
- M. GONNET Patrick, Marie, André décédé le 14 avril 2018 à Lyon
- Mme GINGENE veuve LAURENS Pauline, Augustine décédée le 29 septembre 2018 à Saint Michel sur Rhône
- M. LA-PHUONG François, Auguste, Fernand décédé le 16 septembre à Lyon



Vie municipale

Transport Solidaire

Sous l'impulsion de M. Christian BAJARD et du CCAS, le transport solidaire est mis en place sur la commune.



Vous habitez la commune, vous êtes majeur(e), vous avez besoin de vous déplacer et ne disposez pas de moyen de locomotion pour vos rendez-vous médicaux, courses, visites familiales

Des conducteurs donnent de leur temps pour vous conduire.

**PARTAGEZ VOTRE VÉHICULE
LE TEMPS D'UN TRAJET!**

DÉPLACEMENTS PARTAGÉS

Forfait de participation aux frais du véhicule :

- ◇ Aller/retour hôpital Vienne : 13€
- ◇ Aller/retour clinique Ste Colombe : 12€
- ◇ Aller/retour Condrieu : 3€

Appelez le 07.55.61.94.53

Renseignez vous auprès de la mairie.

C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)

Actions du CCAS :

Le CCAS, Centre communal d'action sociale, prend en charges plusieurs activités au cours de l'année afin d'échanger auprès les personnes isolées par exemple.



Repas de Noël



*Distribution des colis
de fin d'année*

Vie municipale

Animation proposée par les CCAS de Saint Michel sur Rhône et Vérin à l'hôpital de Condrieu le mercredi 24 octobre 2018



Distribution des colis de fin d'année à l'hôpital de Pélussin et au Grillon.



ELECTIONS EUROPENNES, mode d'emploi

- En mai 2019, les Européens élisent leurs représentants au Parlement européen.

Un rendez-vous dont le mode d'emploi a évolué, tandis que le rôle des députés européens s'est affirmé.

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai.

Emploi, climat, immigration, libre-échange, alimentation... l'impact de ces élections sera bien sûr déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Mais le scrutin peut aussi, sur fond de montée des extrêmes, avoir des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'Europe et de ses valeurs.

- **Réforme électorale des délais d'inscription assouplis**

La loi qui modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La gestion est confiée à l'Insee.

Celle-ci facilite notamment l'inscription des citoyens sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.
- Les jeunes atteignant la majorité entre deux tours et les personnes ayant acquis la nationalité Française seront inscrits d'office par l'Insee.

Les gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales pourront être inscrits sur la liste électorale de la commune.

Pour les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

Une permanence exceptionnelle sera tenue en mairie le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h00.



Vie municipale

Geoffroy LE SAUX, audioprothésiste diplômé d'Etat,
vous propose **des solutions pour bien entendre**



- Bilan auditif gratuit
- Essai gratuit d'une solution auditive
- Possibilité de paiement en 12 fois sans frais
- Agrément Sécurité Sociale et mutuelles

LES CENTRES D'AUDITION DU PILAT

5, rue Antoine-Eyraud **42410 PELUSSIN**
04 74 53 03 68 - Entre la pharmacie et la mairie,
près de l'église du bas de Pelussin

4, rue du Dr Moulin **42220 BOURG-ARGENTAL**
04 77 74 40 72 - Face à la maison de retraite

Chez AudiOPTIQUE - Centre commercial Leclerc
ZA de Verlieu **42410 CHAVANAY**
Tél : 09 50 30 59 70.

Annonces

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

NR>
MANREY

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr



ZA Le Planil 13 rue de l'Europe
42410 PELUSSIN

montagniertp@orange.fr
Tel : 04 74 87 63 01

www.montagniertp.com

Terrassement Démolition Réseaux Location de bennes
Voirie Assainissement collectif et autonome



Chambre d'hôtes « La Ruche »



Carole et Frédéric SEGUIN

435 Chemin de Saint Abdon

42410 Saint Michel Sur Rhône – 04-74-56-66-88

Vie Pratique

Vie pratique

Domaine François Merlin

Propriétaire - Viticulteur



AOC St-Joseph - AOC Condrieu - AOC Côte Rôtie

10, Impasse du Bardoux
42410 Saint-Michel-sur-Rhône

Tél. 04 74 56 61 90
Port. 06 81 85 91 67

Email : domainef.merlin@orange.fr

ETS CHATRON

300 route de Verlieu 42410 St Michel/ Rhône



ets.chatron@gmail.com

04.74.56.62.14

Vérandas sur Mesure
Pergolas bioclimatiques
Stores intérieurs et extérieurs

Menuiseries Alu et PVC
Volets roulants et brises soleil
Portes de garage et Portails

Annonces

**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
SAUVIGNET-DUMAS

Show Room
Carrelage Sanitaire



42520 MACLAS
04 74 87 38 33

www.sauvignet-dumas.com

BONNEFOND
CHAUFFAGE

Energie solaire
Pompe à chaleur
Chauffe-eau - Sanitaire
Chauffage bois, fioul et gaz
Chauffage granulés, déchiqueté
Plomberie - Adoucisseur
Dépannage, entretien et maintenance

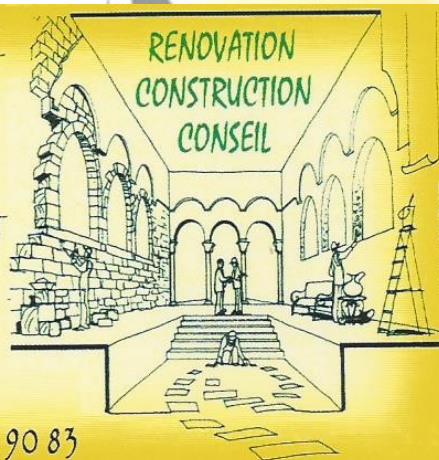
N° 6 ZA du Guilleron - 42520 Maclas **Tél. 04 74 87 24 16**
e-mail : bonnefondchauffage@orange.fr

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PIERRES

GÉRALD MONTABONNET

Z.A. LES BRETTEAUX
42410
ST MICHEL SUR RHÔNE

Sarl RCC - TÉL.: 06 12 80 90 83



- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE **D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT**

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.



DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).



Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour toutes informations il faut contacter ou se rendre à la Trésorerie de Saint Chamond.

17 rue Victor Hugo BP 208 42400 SAINT CHAMOND CEDEX

Tel: 04.77.29.31.59

Horaires : du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00 fermé le jeudi

SERVICES D'URGENCE

- GENDARMERIE PELUSSIN 04.74.87.60.01
- EDF DEPANNAGE 0 810 761 773
- ACCUEIL EDF 0 810 050 333
- SAUR (EAUX) URGENCES 0 810 00 56 54



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.

Vie pratique

La Bibliothèque

L'année 2018 a commencé à la bibliothèque avec la nuit nationale de la lecture, fête renouvelée chaque année mi janvier La soirée a été animée par 2 musiciens et des lectures de contes. Cette année, le 19 janvier, nous recevons un conteur pour adultes.

Courant mars, en lien avec la mairie et le Parc du Pilat, nous avons accueilli les volontaires participant à Pilat Propre. Cette année, cette manifestation aura lieu le 30 mars , nous souhaitons y ajouter une nouvelle activité , à savoir , le "plogging" (combinaison de jogging et de ramassage d'ordures) car le thème de la fête du livre et du réseau des bibliothèques est le "sport".

L'année a été clôturée par la lecture de kamishibai (théâtre sur papier) , le 8 décembre , en collaboration avec le sou des écoles et la venue du Père-Noël.

Nous continuons à accueillir les élèves des 2 classes tout au long de l'année scolaire .

En 2018 a ouvert le pôle culturel de Chavanay, chaque adhérent peut aller se procurer des jeux gratuitement avec sa carte d'adhésion.

Au fil des années, la bibliothèque devient un lieu de vie et d'échange , pour la joie des 10 bénévoles.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte également pendant les vacances scolaires.



Très bonne année à tous

HORAIRES D'OUVERTURE au PUBLIC

- Lundi 16h00—19h00
- Jeudi 16h00—19h00
- Samedi 10h00—12h00

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les Bénévoles :

- par téléphone au 04-74-31-63-43 ou
- par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/bibliotheque-municipale.php

La salle des fêtes

Entièrement rénovées cette année nos salles des fêtes ont fait peau neuve. La commune de Saint Michel sur Rhône met à votre disposition ces deux salles des fêtes. Situées au cœur du village vous pourrez profiter de leurs extérieurs autant que de leurs intérieurs.



Vie pratique

LOCATION & RESERVATION :

Nous rappelons que les renseignements et les réservations concernant la location de nos salles des fêtes se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

2 salles modulables sont à votre disposition :

◇ La salle « Remillieux » capacité 100 pers

◇ La salle « Marthoud » capacité 90 pers

Location salles des fêtes

Salle Marthoud	Habitants commune	200 €
	Extérieurs commune	300 €
Salle Remillieux	Habitants commune	250 €
	Extérieurs commune	400 €
Complexe global	Habitants commune	350 €
	Extérieurs commune	500 €
Caution		700 €
Ordures ménagères		Incluses
Ménage		Inclus
Chauffage	Du 01/11 au 31/03	50 €
Associations commune		Gratuit
Associations extérieures et entreprises		50 €

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)



A VOTRE DISPOSITION :

Le complexe est divisé en 2 salles combinables pour faire une pièce unique plus importante.

Une cuisine est mise à disposition avec une partie stockage :

- 2 réfrigérateurs
- 1 congélateur
- 1 réchauffe plat
- 1 four micro ondes
- Tables & chaises



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/salles-municipales.php

Déchets, recyclage et voisinage...



• DECHETERIE INTERCOMMUNALE.

Elle est située à Pélussin – Le Petit Embuant

(à l'entrée du village en venant de Chavanay)

Tél. 04 74 48 32 15

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

Les horaires

Période de mi-novembre à fin février (hiver)

- Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Fermeture le dimanche et les jours fériés

Période de début mars à mi-novembre (été)

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Le dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermeture les jours fériés.

• VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

La Communauté de Communes a passé un marché avec une entreprise de vidange de fosses septiques.

Pour information, la vidange de votre fosse est nécessaire lorsque la hauteur de boue atteint 50% du volume utile de l'installation. Pour les filières agréées, cette hauteur peut

C'est l'entreprise Thierry Chefneux, basée à Givors, qui a remporté ce marché. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés, avantageux vis-à-vis de la plupart des entreprises du secteur.



Ce marché fonctionne avec **3 types de prestations** :

- **Vidange urgente** (entretien d'urgence = intervention sous 48 h) : **303€ TTC.**
- **Vidanges programmées** (inscription sur une liste de programmation, délai d'attente long pouvant atteindre 6 mois). Dates butoir d'inscription : fin février et fin septembre : **215 € TTC.**
- **Vidange ponctuelle** (délai d'attente moyen, intervention sous un mois) : **259 € TTC**

Vie pratique

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts



En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)

3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Vie pratique

Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

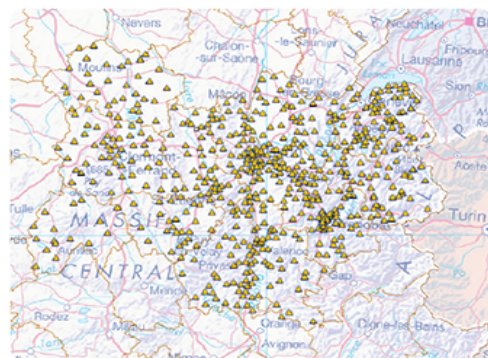
Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

Chenille du pin, attention

Les chenilles processionnaires

Pour envisager le traitement le plus approprié, il convient de bien connaître le cycle biologique des chenilles processionnaires pour proposer la meilleure réponse (échenillage, piégeage ou traitement biologique) en fonction de la saison d'intervention.

Cycle biologique

- L'insecte adulte, **un papillon de nuit** d'environ 40 mm d'envergure, éclot durant l'été de juin à septembre suivant la température. Ces papillons s'accouplent et tandis que les mâles meurent rapidement, les femelles quant à elles recherchent les branches de pins qui pourront être consommées par leur descendance pour pondre des paquets de 150 à 220 œufs. Un papillon femelle pourra pour cela parcourir plusieurs kilomètres avant d'effectuer une ponte. Les arbres recherchés sont : le pin noir d'Autriche, le pin d'Alep, le pin blanc, le pin laricio, le pin sylvestre mais également le cèdre.
- **Les chenilles** éclosent 30 à 45 jours après la ponte, soit entre les mois d'août et novembre suivant le climat, pour commencer à se nourrir des aiguilles. Elles mesurent alors quelques millimètres et grandissent sur une période de plusieurs semaines pendant l'hiver en tissant des pré-nids qui les protègent entre leur point de regroupement (elles sont alors plusieurs centaines) et les aiguilles dont elles se nourrissent. Au dernier stade larvaire, les chenilles mesurent près de 40 mm et leur nid, placé au sud, est devenu dense et soyeux pour leur servir de refuge la journée. Elles sortent la nuit pour se nourrir (se protégeant des prédateurs naturels que sont les oiseaux, mésanges en tête).
- **A la fin de l'hiver**, au premier réchauffement significatif, **les chenilles descendent en procession pour rejoindre le sol et s'enterrer**. Chaque chenille va alors tisser son cocon avant de se transformer en chrysalide ; cette transformation aboutira à des papillons de nuit l'été suivant ou plusieurs années après pour reprendre un cycle complet.



Vie pratique

Les dangers et dégâts de la chenille processionnaire du pin

Les chenilles processionnaires peuvent libérer dans l'air de minuscules poils très urticants (à ne pas confondre avec les soies, les poils visibles sur la chenille, qui sont inoffensifs).

Ces poils urticants ressemblent à de petits harpons qui pénétreront plus profondément sous la peau à chaque démangeaison, frottement.

Ces poils resteront également présents en nombre dans les anciens nids désertés par les chenilles en fin d'hiver ou encore au sol sous les pins (démangeaisons sur les jambes lors des premières tontes printanières...)

L'inhalation ou le contact avec ces poils urticants pourra entraîner :

Pour l'homme :

- des réactions allergiques (démangeaisons, œdèmes)
- des troubles oculaires graves (atteinte des yeux par des poils)
- des troubles respiratoires (asthme)

Pour les chiens :

- la mort par euthanasie en cas d'importante nécrose de la langue empêchant l'animal de se nourrir (après s'être léché leur pelage couvert de poils urticants),

IMPORTANT : En cas d'irritation ou de contact, il est fortement recommandé de rincer la zone affectée (langue d'un chien, bras et cou d'un enfant...) à grande eau pour éliminer le maximum de poils plutôt que d'essuyer et de frotter (ce qui ferait pénétrer plus profondément les poils urticants).

Les dégâts pour les arbres : une forte défoliation qui affaiblira l'arbre concerné et le rendra plus vulnérable aux autres parasites. Cette défoliation pourra s'inverser en cas de protection de l'arbre avec des traitements biologiques répétés contre les futures infestations de chenilles.

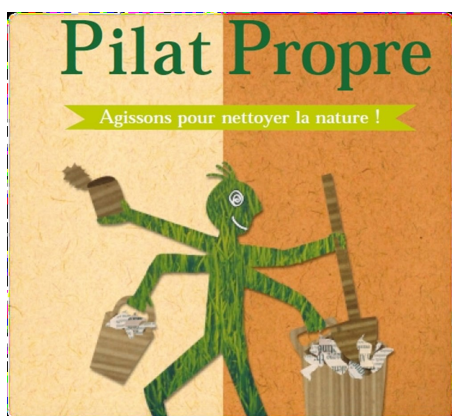


PILAT Propre

Cette année la matinée « PILAT Propre » s'est déroulée le 24 mars 2018.

Une bonne mobilisation des habitants de Saint Michel notamment avec la présence de nombreux membres des diverses associations de la commune que nous remercions vivement.

Comme annoncé l'an passé la priorité a été donnée à Saint Michel « le Bas » Une forte présence des habitants a permis de ramasser de nombreux déchets sur les abords de la RD1086 et du contre-canal.



Nous comptons sur vous ...

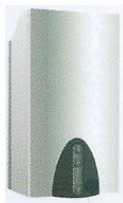
Rendez-vous le 30 mars 2019

à partir de 9h30 place de la mairie !



Vie pratique

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



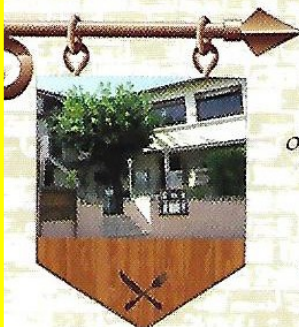
CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
ENERGIES NOUVELLES
Agrément ADEME
ELECTRICITE GENERALE
ZINGUERIE



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône

Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35

Auberge st Michel



BAR- RESTAURANT
cuisine traditionnelle

cuissees de grenouilles friture
plat du jour le midi

ouvert du mardi au dimanche midi
ouvert vendredi, samedi soir
ferme le lundi

vue panoramique

tel:04.74.59.82.88

42410 St Michel sur Rhône



HAME L'accueil au féminin !
VOTRE CENTRE DE CONTRÔLE
Contrôle technique Agréé GAZ

PRISE DE RDV
PAR INTERNET

www.dekra-norisko.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 18h

320, Route de Verlieu - **42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE**

(en face de la station TOTAL)

Tél. 04 74 56 80 33 - Fax 04 74 78 11 48

E-mail : cct.stmichel@wanadoo.fr

Passages

Courts et longs

Séjours



Accueil

Parking

Verdure

Calme



Chambres d'Hôtes

Claudette et Georges Bonnet

© 04 74 59 51 01

L'ollagnière

42410

St Michel sur Rhône

06.74.98.32.15



Vie Locale

Vie locale



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72

Annonces



**MENUISERIE
SERRAILLE C.**

Port. 06 11 95 98 76



Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Tél. atelier 04 74 56 62 28 - Fax 04 74 56 63 43
Mail : menuiserie69@serraille.com



RENAULT
La vie, avec passion

Agent Renault - Renault Minute

Mécanique toutes marques - Carrosserie - Peinture

Vente Véhicules neufs et occasions - Service cartes grises

**Société Nouvelle
Capellaro**

ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU
Tél. 04 37 04 60 23 - Fax 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

AIXAM
LYON

Agent Aixam Lyon
Entretien véhicules

Vente véhicules neufs et occasions

La « doyenne » de St Michel à l'honneur...

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE CENTENAIRE

Germaine Jury fête ses 100 ans à la salle des fêtes du village

Germaine Linotte, épouse Jury, est née le 8 juillet 1918 à Apremont, en Haute-Saône. Elle est la 6^e d'une fratrie de onze enfants, majoritairement des filles. Sa naissance permet la démobilisation de son père alors au front lors de la Première Guerre mondiale. Elle fréquente l'école du village mais la quitte pour être placée vers 13-14 ans comme femme de ménage. D'abord à Dijon auprès de la famille Bost, puis à Paris chez un boucher et enfin chez un docteur. Ensuite, elle fait son retour à Apremont, chez des paysans. Elle va travailler au château d'Apremont. Les propriétaires, dont c'est leur résidence secondaire, l'emmènent à Nancy, dans leur résidence principale. C'est là qu'elle rencontre Jean Jury, alors à l'armée, qui deviendra son mari. Elle le suit à Saint-Michel et le couple se marie le 31 juillet 1949. Jean est cantonnier dans le secteur de Pélussin. Malheureusement, ils ne peuvent pas avoir d'enfant. Germaine continue son métier de femme de ménage auprès des familles de Saint-Michel et Vêrin. C'est ainsi qu'elle arrive, en 1956, comme femme de ménage (plutôt aide familiale) dans la famille de Joseph et Marie-Thérèse



■ À droite, Germaine Jury avec le bouquet, avec, assise, Marie-Thérèse Denuzière et Valérie Bressand, vice-présidente du CCAS.

Photo Jocelyne MOULIN

Denuzière, à la Priverie où est né le 4^e enfant. Il y en aura onze au total. Au fil du temps, des liens se créent, les Jury sont considérés comme des membres de la famille et sont invités à toutes les fêtes (elle sera marraine de Philippe, le 10^e enfant). Son mari disparaît le 2 février 1991 à la suite d'une longue maladie. Les enfants et petits-enfants de la famille Denuzière prennent alors une grande place dans son cœur.



Vie locale

Collectif Sécurité RD1086

Une mobilisation citoyenne pour la sécurité de tous...



VÉRIN PRÉVENTION DES RISQUES

La sécurité de la RD1086 en question

Le 12 octobre 2017, Andréa, 15 ans, était renversée alors qu'elle traversait la départementale au niveau d'un passage piéton, à Vérin. L'adolescente décédera quelques jours plus tard des suites de ses blessures. Un drame qui amènera les habitants à créer le Collectif Sécurité RD1086, fort de 70 familles, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la dangerosité de cette route pour les piétons.

« Un blocage pour obtenir des actions concrètes ». Plusieurs déclarations avaient été obtenues auprès des pouvoirs publics en mars, mais rien d'acté. L'association avait donc demandé à la préfecture l'autorisation de bloquer la circulation sur la RD1086, « une demande formulée il y a près de deux mois », précise David Chaumeil, membre du collectif. « Nous avons essuyé un refus, motivé par le fait que la RD1086 est un axe principal. Mais ils nous répondent la veille de la manifestation ! Apparemment, il n'était pas clair dès le départ que la RD1086 dépendait de leurs services. »

La préfecture, que le collectif avait sollicitée afin d'attirer

l'attention sur la sécurité de cette zone, avait indiqué que l'endroit faisait partie des lieux privilégiés pour l'installation de « cabines destinées à recevoir des équipements de contrôle de vitesse automatisés. » « On nous avait écrit qu'on pouvait le demander. Ce que nous avons fait, mais à ce jour, nous n'avons pas de réponse officielle », indique David Chaumeil.

Du côté de la commune de Vérin, des projets prévoyaient notamment la mise en valeur des passages piétons par un éclairage adapté. Mais là aussi, « rien de nouveau, nous n'avons pas de détails techniques sur ce qui doit être fait. » Enfin, le Département avait aussi évoqué, via son vice-président Alain Laurendon, un abaissement de 20 km/h de la vitesse sur cette portion, ainsi que l'aménagement des arrêts de bus et la création de cheminements sécurisés pour les piétons. « Nous sommes aussi dans l'expectative de ce côté. »

« C'est dans les tuyaux »

Philippe Mars, lui aussi membre du collectif, est plus optimiste. « Nous nous bat-



■ Les membres du Collectif Sécurité RD1086, avec notamment David Chaumeil (accroupi, au milieu) et Philippe Mars (debout, à droite). Photo Stéphane BEAUREGARD

tons depuis 2007 pour faire sécuriser cette route. Une jeune fille avait alors été fauchée par un véhicule. Aujourd'hui, j'ai bon espoir que cela se décide. Le conseil départemental va probablement faire le nécessaire, ainsi que la préfecture. La demande de radar automatique a été envoyée à Paris, c'est là que ça se décide. Bref, c'est dans les tuyaux. »

En tous les cas, les membres du collectif RD1086 entendent bien maintenir la pression sur les pouvoirs publics pour que des décisions soient actées.



■ La préfecture avait interdit le blocage de la route... Mais il n'était ni interdit de circuler en tracteur, ni de traverser sur le passage piéton. Photo Stéphane BEAUREGARD



En savoir plus : <https://www.facebook.com/CollectifSecuriteRD1086/>

Forum des associations



Début octobre, une vingtaine d'associations étaient réunies pour le forum des associations. Ce rendez-vous qui n'avait pas eu lieu depuis 15 ans a permis aux habitants de découvrir les associations suivantes: le comité des fêtes, les anciens combattants, le SOU des écoles, atelier couleur pastel, la bibliothèque, les pêcheurs de Corna, Trèfle Foot, cheval endurance, l'étoile de Mel, les fils d'argent, les amis de Saint Michel, Jumelage Soro, Gym 2000, l'AJLC de Condrieu.

Les anciens combattants ont fait une rétrospective sur la guerre de 14-18 dans la Loire et les amis de Saint Michel ont accueilli les habitants pour faire découvrir l'église.

Les participants de cette journée conviviale, appréciée de tous, ont promis de se retrouver pour une nouvelle édition l'année prochaine.



Vie locale



Comité des Fêtes



Vie locale

MATINEE TRIPES



ST MICHEL-SUR-RHONE



Cérémonie 11 novembre : 100 ans déjà...

Le 11 novembre, à Saint Michel comme dans toutes les communes de France, les cloches ont sonné à 11h pour commémorer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Le parcours et l'histoire de chaque soldat a été retracée. Les enfants de l'école ont lu des poèmes avant qu'une jeune violoniste clôture cette cérémonie émouvante en jouant la Marseillaise.



L'hymne national joué
par une jeune violoniste



Vie locale



Cérémonie préparée et menée par monsieur Jean Adam FRUIT



Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration du 11 novembre et ont lu le poème « Liberté » de Paul Eluard



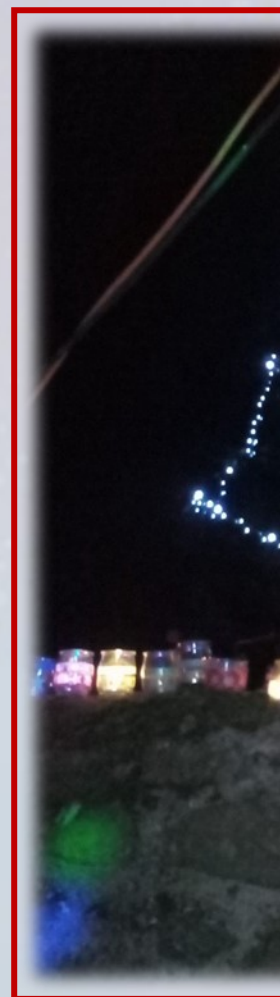
Le Père Noël à Saint Michel

Le 8 décembre, Saint Michel fêtait Noël avec de nombreuses activités.

Organisée par le SOU des écoles, le comité des fêtes et la bibliothèque avec les aides des mairies de Vérin et Saint Michel, la journée a réuni les enfants autour du père Noël. Ils ont pu faire des tours en calèches, assister à la lecture de contes à la bibliothèque et au spectacle « Alice n'aime pas les poissons ». Maquillage, tombola, buvette ont ponctué cette belle journée qui s'est achevée par l'illumination du sapin.



Cela fait plusieurs années que le père Noël donne rendez-vous aux petits et grands début décembre et attire de plus en plus d'habitants.



Vie locale



Samedi
8 Déc.

Fête de Noël

Salle des fêtes de St Michel S/Rhône

13h30/15h30 RDV Place de la Mairie

Tour de calèche gratuit avec le Père-Noël
avec le soutien du Comité des Fêtes

Retour en passant par la bibliothèque pour la lecture de contes
organisé par la bibliothèque de St Michel

Maquillage gratuit à la salle des fêtes
organisé par le Sou des Ecoles

16h RDV à la Salle des Fêtes

Spectacle pour enfants
"Alice n'aime pas les poissons"
Conte musical, rythmé par de la magie, du récit et de la musique.
2€ pour les enfants scolarisés à St Michel ou Vérin
4€ pour les enfants scolarisés dans une autre école
Un lumignon offert par entrée



16h45 RDV à la Salle des Fêtes

Photo avec le Père-Noël et distribution de Papillotes
avec le soutien du Comité des Fêtes et le Sou des Ecoles

Spectacle



à partir de 2 ans

VENTE DE SAPINS

17h Tombola
Tirage au sort
1er prix panier Garni pour un repas de fête pour 4 personnes

17h30 RDV Place des muriers
illumination du sapin de Noël
Décoration du sapin par les enfants et illumination

BUVETTE
Vin, Chaud
Jus de pomme Chaud
Crêpes
Thé / Café
Gâteaux

Spectacle subventionné par les Mairies de St Michel S/Rhône et Vérin





BIBLIOTHÈQUE DE ST MICHEL S/RHÔNE

Bibliothèque de St Michel S/Rhône



info. au 06.08.31.28.26



« Plus de peur que de mal... »

- ◆ Incendie : mardi 7 août : plusieurs hectares sont partis en fumée lors d'un incendie qui s'est déclaré entre la maison brûlée et les étangs.



SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE INCENDIE

« J'ai été sauvé par mes voisins »

Julien et Jonathan VALLIN ont porté secours à un riverain dont l'habitation était menacée.

La commune salue cet acte citoyen et courageux et remercie l'efficacité des sapeurs pompiers lors de cette intervention.



Vie locale

- ♦ 2 Eboulements samedi 24 novembre : Des éboulements ont aussi eu lieu sur la commune au mois de novembre sans dégâts matériels.



- ◇ sur la rd34 dans la montée après Château Grillet, un éboulement au niveau des vignes de Merlin, des gros blocs sont tombés sur la route. Les pompiers avaient sécurisé la route, une voie de circulation restait possible, les gendarmes sont arrivés ensuite puis les services voirie du département.
- ◇ Rue de la Cartherie, des blocs sont tombés sur la route l'obstruant complètement. Des panneaux « route barrée » ont été installés en amont et en aval de l'éboulement.

Samedi, vers 20 heures, deux éboulements ont eu lieu sur la commune. Le premier sur la RD 34 dans la montée en Verin et le village, on notait la présence des pompiers et du maire pour sécuriser les lieux. Ces dégâts ont été débarrassés rapidement pour que la circulation puisse reprendre normalement. Le deuxième a eu lieu près du 280, rue de Cartherie.

CONTACT Mairie au 04.74.59.57.98.



■ La RD 34 a été nettoyée rapidement. Photo Jocelyne MOULIN

PARC DU PILAT ...

. Autour du crépuscule

Après 20 ans de Concerts en balades et Scènes aux champs, le Parc du Pilat a inauguré en juin une nouvelle saison culturelle à Trèves.

A raison d'un samedi par mois jusqu'en novembre, le Parc vous donne rendez-vous à la tombée de la nuit pour : une découverte lors d'une randonnée, une dégustation de produits du terroir directement dans une exploitation et un spectacle proposé par un acteur culturel pilatois.

N'oubliez pas votre lampe de poche, et surtout, de vous inscrire pour réserver votre place.



. Une exposition à voir à la Maison du Parc : Pilat et villes de proximité, un destin commun

La proximité des agglomérations stéphanoise et lyonnaise a façonné l'histoire du Pilat jusque dans sa physionomie actuelle. Aujourd'hui, les relations de complémentarité entre nos territoires sont irremplaçables, au cœur du quotidien des Pilatois comme des citoyens.



Ces interdépendances, souvent méconnues mais pourtant précieuses, sont exposées jusqu'en novembre à la Maison du Parc à Pélussin.

L'occasion, s'il en était besoin de découvrir, ou redécouvrir, la Maison du Parc.

Vie locale

• Le Parc du Pilat met à disposition des vélos à assistance électrique pour les trajets quotidiens

Quand 40% des trajets font moins de 3 km, le vélo peut être une bonne solution. Et dans un relief montagneux, c'est sur le vélo à assistance électrique que le Parc mise.

Pour 10 € par semaine, le Parc du Pilat vous propose d'essayer au quotidien le vélo à assistance électrique. Ils sont destinés aux personnes qui travaillent ou résident dans le Parc du Pilat.

Pour les courts trajets du quotidien : de 1 à 15 km aller, le vélo à assistance électrique remplace facilement la voiture : aller au travail, faire ses courses, ses activités, voir ses proches ...

Si l'essai est concluant pour plusieurs personnes, un achat groupé pourra se mettre en place avec les vélocistes les plus proches.

Ces vélos sont disponibles dans les relais locaux :

- ◇ Auprès de l'Association Familles rurales à Maclas - 04 74 48 34 48 - afrmaclas@orange.fr
- ◇ Auprès de la Mairie de Doizieux- 04 77 20 95 62 - mairie.doizieux@wanadoo.fr
- ◇ A la Fourmilière à Saint Sauveur en Rue - 06 80 26 47 85
- ◇ Et prochainement à la Maison du Parc à Pélussin – 04 74 87 52 01

Ils sont équipés d'accessoires de sécurité et de confort.

La location à tarif subventionné est possible d'une semaine à un mois.

La mise à disposition de vélos électriques par le Parc du Pilat s'inscrit dans sa politique générale de changement de comportement respectant l'équité sociale du territoire « changer d'ère ! ». Ce programme est inscrit dans la démarche Territoire à Energie Positive - TEPOS menée avec Saint-Etienne-Métropole et l'appui technique de l'Agence Locale Energie Climat de la Loire (ALEC 42), il bénéficie de financements de l'Europe et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

• Le Pilat mobilise l'épargne locale, parlez-en autour de vous

Depuis deux ans maintenant, une vingtaine de projets pilatois ont bénéficié de financements locaux. Le partenariat noué entre le Parc, les plateformes KissKissBankBank, Hello Asso et la Caisse d'Epargne ont offert la possibilité aux acteurs locaux de trouver des financements adaptés à leur projet. De plus, ils bénéficient d'un accompagnement assuré par les partenaires économiques du Parc, qui pilotent ce dispositif : élus, développeurs économiques des collectivités locales, des chambres consulaires, des plateformes Initiative France, bénévoles des clubs Cigales.

Alors, si vous avez besoin d'un financement pour votre projet associatif ou entrepreneurial, n'hésitez pas à solliciter votre élu délégué au Parc du Pilat, il saura vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Et si vous avez envie de soutenir vos voisins qui s'engagent dans des projets, rendez-vous sur les plateformes de financement partenaires ou sur www.parc-naturel-pilat.fr / nos actions / financements participatifs

Contact : Alexia Pallay – Parc du Pilat – 04 74 87 52 01

ZERO PESTICIDE...

Engagée depuis 2015 dans une démarche « zéro pesticide » la commune a voté cette année une motion de soutien à l'Appel des Coquelicots « Stop aux Pesticides ».



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises.

Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance.

L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides• en France. Assez de discours, des actes.

• de synthèse

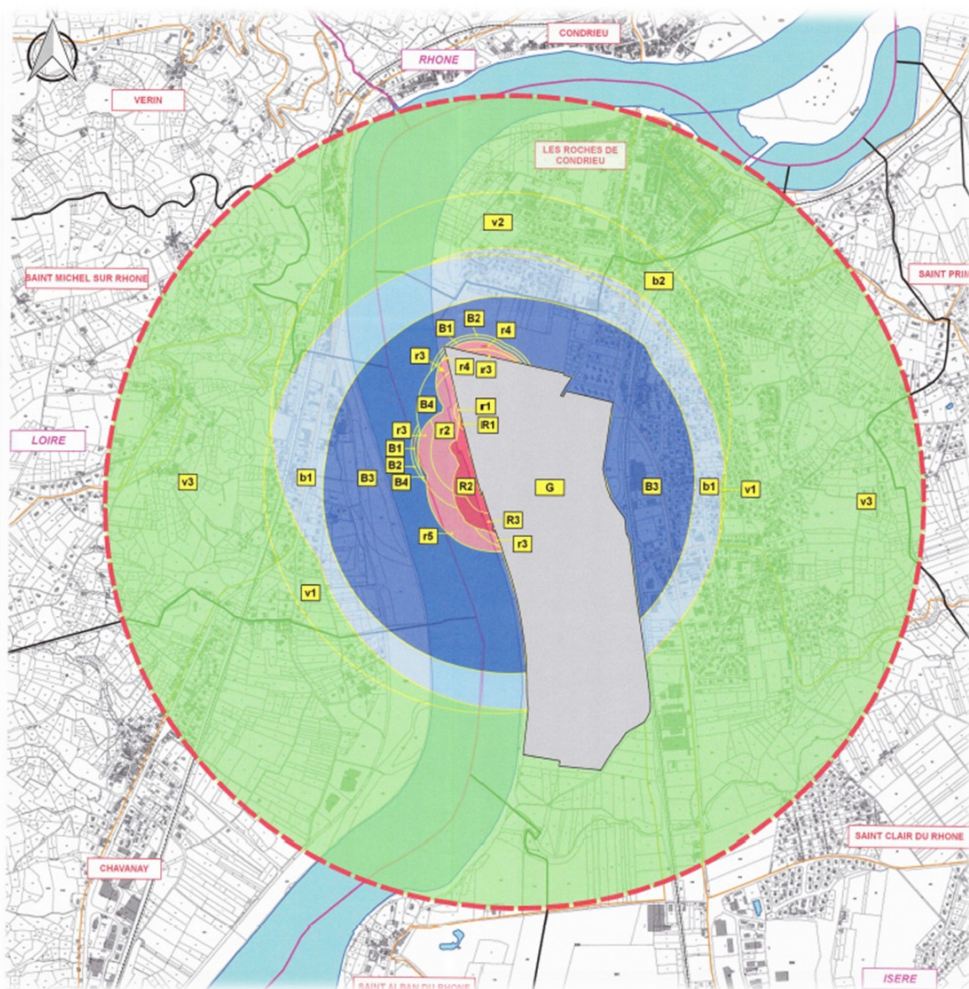
Vie locale

Plan Prévention Risques Technologiques

Initiée par les préfets de l'Isère, du Rhône et de la Loire en avril 2018, une enquête publique a été menée du 24 avril au 24 mai 2018 portant sur l'approbation du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques concernant les sites chimiques d'ADISSEO France et TOURMALINE REAL ESTATE implantés sur la plateforme chimique de Saint Clair du Rhône.

Ce PPRT a été approuvé au mois de juillet 2018. Les communes concernées par celui-ci sont :

- ◇ Condrieu (69)
- ◇ Saint Clair du Rhône (38)
- ◇ Les Roches de Condrieu (38)
- ◇ Saint Alban du Rhône (38)
- ◇ Saint Prim (38)
- ◇ Chavanay (42)
- ◇ Vérin (42)
- ◇ Saint Michel sur Rhône (42).



Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie ou en préfecture.

En savoir plus : <http://www.st-clair-du-rhone.fr/urbanisme/pprt-tous-les-documents/>

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

www.lesbonsreflexes.com



les bons réflexes!

NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE... QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Début de l'alerte



3 fois 1 mn 41 s

La sirène émet un son modulé, montant puis descendant. Ce signal est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes** chacun, séparé par un **intervalle silencieux de 5 secondes**.

Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes ci-dessous.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), à la télévision ou sur les sites internet d'actualité.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, vous gênez les secours. Le personnel enseignant est formé pour mettre les enfants en sécurité.

Fin de l'alerte



30 s

Elle est signalée par un son continu d'une durée de **30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.

Vie locale

Annonces

- Porc frais
- Plats cuisinés
- Saucissons secs
- Saurisserie
- Salades
- Brochettes
- Jambons
- Patés
- Quiches
- Volailles
- Salaisons
- Fumage

BOUCHERIE - CHARCUTERIE



☎ 04 74 59 53 46 - 📞 06 07 02 00 54
email : vercasson.moulin@wanadoo.fr
37, Grande Rue - 69420 CONDRIEU



Le Panier du Pilat
RN 86 - Z.A. des Bretteaux
Saint-Michel-sur-Rhône
Tél. 04 74 87 06 32
contact@lepanierdupilat.fr

www.lepanierdupilat.fr

lundi, mardi et samedi :
9h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 19h



- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier ...

BRUN T.P

Sylvain Brun
06.09.84.94.88

brun-tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars



Vie Scolaire

Vie scolaire

HARMONIE PEINTURE

PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux . 42410 CHAVANAY

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58



Annonces

TRAITEUR 4S RÉCEPTION



21, Rue Jean Perrin
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96
4sreception@orange.fr

www.traiteur4sreception.fr

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

Les enfants de Vérin et de Saint-Michel représentent cette année, un ensemble de 77 élèves, 38 scolarisés à Vérin dans les classes maternelles et le CP et 39 à Saint-Michel pour les Cours élémentaires et moyens. L'école se compose de 4 classes et une équipe enseignante composée de Mmes Céline Cousin, Virginie Thivend et Bénédicte Chomez à l'école de Vérin, accompagnées dans leur quotidien par des ATSEM (aides maternelles) : Mmes Christine Salique et Sylvie Blanchard. Toute l'équipe travaille au bien être des enfants et à leurs apprentissages fondamentaux.

Mmes Christine Chataing et Pauline Gaudin travaillent quant à elles à St Michel, respectivement dans une classe de CE1 CE2 et une classe de CM1 CM2.

La direction de l'école est assurée par Muriel Reber, directrice aussi de l'école des Trois Dents à Pélussin. Elle est présente à Vérin et à St Michel les mardis matin et les jeudis après midi. Vous pouvez la contacter ou laisser un message au 06 74 19 01 93, numéro de téléphone dédié à la direction de l'école.

Mr Christophe Petitjean et Mr Dorian Sanie, agents techniques des communes de Vérin et de St Michel apportent leur aide dans la maintenance des bâtiments ainsi que dans l'entretien des extérieurs.

Tous les enfants peuvent être accueillis dès **7h00** le matin, à la **garderie** située à l'école de Vérin.

Une **cantine** fonctionne dans chaque école et les repas sont livrés par la société publique locale de Pélussin. Les personnels municipaux encadrent les enfants durant le temps de midi : Mmes Salique, Blanchard, Carcel et Champion à Vérin et Mmes Bruyère et Marceau à St Michel.

Le rythme de la semaine est revenu à 4 jours. Les enfants viennent à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis

La journée se termine, pour certains, par un temps de **garderie** ouverte à l'école de Vérin jusqu'à **18 h 30**.

L'entretien des classes est fait chaque jour par Mme Bruyère, Mme Marceau et Mme Carcel et Mme Champion.



L'équipe enseignante est renforcée par la présence de 2 AVS, auxiliaires de vie scolaire (Mme Carole Seguin, Mme Annick Paret, qui interviennent spécifiquement auprès d'enfants en situation de handicap. Elles font partie intégrante de l'équipe, aident les élèves dans leurs activités scolaires et dans leur vie quotidienne au sein de l'école. Carole et Annick travaillent avec une grande bienveillance auprès de ces enfants.

Merci à tous les membres de l'équipe, enseignantes, ATSEM, AVS, personnels communaux qui se montrent dévoués et accueillants, et grâce auxquels l'école est une école où il fait bon vivre.

Vie scolaire

L'année 2017 / 2018 a été riche en projets dans les classes. Notamment, les grands de l'école ont été engagés dans un projet autour de l'opéra. Grâce à un travail avec une cantatrice, ils ont monté avec leurs enseignantes une représentation de l'opéra « Carmen ». Les parents ont été invités à admirer ce beau travail qui a enchanté petits et grands.

Cette année encore, les projets foisonnent. Cinéma, théâtre, élevage de coccinelles, visites de musées, correspondance scolaire, natation, musique, intervention d'un artiste peintre sont déjà au programme de cette année 2018 / 2019.



A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration du 11 novembre 2018. Cet engagement des plus jeunes dans le devoir de mémoire a été très apprécié par les communes et par les anciens combattants.

Toutes les activités que propose l'école supposent des déplacements et des frais en tout genre qui ne sont envisageables que grâce à l'activité du Sou des Ecoles, association que portent chaque année des parents dévoués à la cause des enfants et que nous remercions ici.

L'équipe enseignante tient à remercier également dans ces lignes l'investissement des mairies de Vérin et de St Michel sur Rhône. Grâce à l'importance que les mairies accordent à l'école, à leur soutien constant et à la confiance qu'elles nous font, les enfants sont accueillis dans des conditions optimales.

L'équipe enseignante est heureuse de travailler dans cette école où tout est fait pour la réussite de tous les élèves. Nous sommes également fières de la réussite de nos élèves du collège.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour visiter, discuter avec nous, faire connaissance et inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine. La démographie de nos communes connaît un petit essoufflement et nous avons besoin de tous les enfants pour maintenir les 4 classes pour la rentrée prochaine.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons en Toute Petite Section les enfants nés en 2017.

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, nous serons ravis de faire votre connaissance et de vous faire visiter nos locaux, prenez contact avec Madame Muriel Reber, directrice de l'école de Vérin – Saint Michel au 06 74 19 01 93.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2019 !

L'équipe enseignante

Fin des Temps Périscolaires (T.A.P.)

Le gouvernement a mis fin aux temps d'activités périscolaires (TAP) en juillet 2017.

Les TAP du regroupement pédagogique intercommunal de Saint Michel sur Rhône et Vérin avait continué de fonctionner une année supplémentaire à la demande des communes.

A l'école de Saint Michel sur Rhône, quatre soirs par semaine, les institutrices les premières années, puis les agents communaux avaient mis en œuvre des ateliers afin que les enfants découvrent de nouveaux centres d'intérêts comme la danse africaine, les jeux de société, la cuisine, le bricolage, la relaxation, le jardinage ... Tous ont pris plaisir à partager ces moments privilégiés.

Certains habitants avaient participé en donnant des matières premières notamment pour la réalisation de bricolages.

Lors de la dernière séance, afin de remercier leurs animatrices, les enfants ont remis à Mireille Bruyère, Evelyne Marceau et Annie Champion un cahier de dessin réalisé par leurs soins et entonné un air d'opéra.



Vie scolaire

TRANSPORTS SCOLAIRES :



Transports Interurbains
de la Loire



Les collèges (privés et publics) sont desservis par les transports scolaires .

Un ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel) est aussi en place.

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au département de la Loire.

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste des personnes en exercice sur la commune disposant
d'un agrément d'Assistant Maternel actif au 09 novembre 2016

Mme MOUNIER Claire	04 74 56 81 07	230 RUE DE LA FAVERGE 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE
Mme VEYCHARD Sophie	04 74 87 22 36	485 CHEMIN DU TREUIL 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Prix Départemental pour nos élèves :

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Les élèves ont reçu un prix départemental



■ Les cours moyens, en compagnie de leur maîtresse Audrey Penel, lors de la remise des diplômes. Photo Jocelyne MOULIN

Jeudi, à 15 heures, à l'école, avait lieu la remise du diplôme prix école, un concours organisé au niveau du département. Les petits artistes de la mémoire. Les élèves devaient créer un carnet retraçant la vie d'un Poilu de la commune durant la Première Guerre mondiale. Jules Coste a été choisi, les élèves devaient imaginer les échanges de lettres entre ce soldat et sa famille. Pour cela, les élèves ont consulté les archives municipales et départementales et fait un travail historique pour construire le carnet. La

classe de cours moyens d'Audrey Penel a été gagnante au niveau départemental. Le prochain échelon sera le niveau académique et le niveau national en septembre. Audrey Penel affirme : « C'est un beau projet collectif et je suis très contente. C'est la première fois que je participe à ce projet. »

Le maire, Jean-Louis Poletti, confirme : « C'est un très beau travail ». Les élèves ont reçu un diplôme, des stylos, des jeux de cartes et des livres pour l'école.

www.leprogres.fr

Recueil réalisé par les élèves de Saint Michel sur Rhône téléchargeable sur le lien suivant :

<https://www.mairie-saintmichelsurhone.fr/a211-livre-jules-coste.html>

Vie scolaire

♦ L'histoire de Jules COSTE (Extraits du recueil des élèves)

Le 1^{er} décembre
1914 à Flirey

Chers parents,

Je suis à Flirey quand je vous écris cette lettre. Le général ne nous a pas donné d'ordre. Je pense que j'aurai le temps de vous écrire. J'espère que tout va bien et que la récolte a été bonne.

Je vous embrasse.

Jules

Jules Coste est né à Saint-Michel-sur-Rhône le 18 septembre en 1887 à 11h du matin. Jules Coste a 27 ans quand

la guerre a commencé. Il a deux frères qui s'appellent Claude-Jean Fleury et Jean-Antoine. Il travaille chez son père comme cultivateur.



Le 3 décembre 1914
à Flirey

Chers parents,

J'espère que vous allez bien. Nous attendons encore. Je suis stressé mais j'ai hâte que le combat commence. Même si cela fait sept ans que je me suis engagé dans l'infanterie à Saint-Etienne j'ai hâte de montrer ce que je sais faire. J'espère qu'on gagnera.

Je vous embrasse.

Jules

Jules Coste s'est engagé dans l'infanterie à Saint-Etienne en 1907.



Le 26 mars
2018 à St
Michel sur
Rhône.

Cher Jules,

Nous te remercions de t'être battu pour
notre liberté.

Le 11 novembre 2017 nous nous sommes
rendus aux monuments aux morts de Vézin
et de St Michel sur Rhône.

Nous avons récité un poème de Paul
Éluard. Voici la dernière strophe de ce
poème:

Et par le pouvoir d'un mot
Je reconnais ma vie
Je suis né pour te connaître
pour te nommer
LIBERTÉ

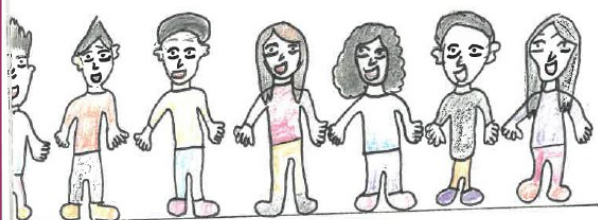
classe de CM1-
CM2.



MERCI !!!



LIBERTÉ



Quentin

Naïe

Clé

Clara

Mathias

Madison

Andria

Pauline

Noélie

Antoine

Emie

Morgane

Manon

Capucine

TIMOTÉ

la maîtresse Audrey

Luce

Angelo

La secrétaire
de la mairie
Eldie

Pascaline AVS

Vie scolaire

Annonceurs

Nattitude Beauté

ESPACE SOINS ET BIEN ÊTRE

KÉRATOTHÉRAPEUTE
SPÉCIALISTE DES IMPERFECTIONS CUTANÉES

ÉPILATIONS, SOINS VISAGE ET CORPS,
MODELAGES RELAXANTS - RITUELS DU MONDE,
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU SAMEDI

50 RUE HAUTE 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
TÉL 04 74 78 00 94

METALLERIE - CHARPENTE

réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture

VALLIN DANIEL

artisan

n° 765 chemin de l'arnaude 42410 St Michel sur Rhône

tel: 04-74-59-58-80 ou port: 06-08-85-41-64

vallin.serrurerie@gmail.com

REMILLEUX SERVICES



PRESTATION DE SERVICES
LOCATION DE CHAUFFEUR
TRAVAUX AGRICOLES et PUBLICS
Petits travaux chez particuliers
Puit perdu et drainage
DÉBROUSSAILLAGE - ÉPAREUSE

Symperieux
42410 VÉRIN
06 12 41 89 21
04 69 32 49 79



ECO PRESSING
04 74 79 85 16



Travaux Projets

Travaux & projets



Comparez, Économisez, Savourez !

Vos courses à prix cassés pour une même qualité !

MAGASIN DE CHANAS

04 69 32 56 50

30, ter rue du dauphiné

MAGASIN DE ST MICHEL SUR RHÔNE

04 26 05 44 82

340, route Verlieu

www.c-futé.fr



Annonceurs



CELLE TAXIS

CHAVANAY - ST MICHEL SUR RHÔNE

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
RAYONS - DIALYSES - CONSULTATIONS
AÉROPORTS - GARES

9 Richagnieux - 42410 CHAVANAY - Tél : 04 74 87 77 41

Annonceurs

ATELIER



ARCHITECTES

ARCHITECTE / CONSTRUCTEUR

8, rue Jean Peyret - 69420 CONDRIEU

Tel : 04.69.32.59.15

atelier.mjm@architecteurs.com

www.ateliermjmarchitecteurs.fr



CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

BATIMENTS

♦ Salle des Fêtes :

Réfection des salles des fêtes : c'est le chantier le plus important de l'année 2018 ! Après l'ensemble du système de chauffage en 2016, la salle des fêtes a changé de look du sol au plafond : isolation thermique, peinture, remplacement des menuiseries et des luminaires. Ce chantier vous permet de profiter d'une salle des fêtes entièrement rénovée et permet à la commune de faire des économies d'énergie.



Auparavant, une salle vieillissante ...



Salle
« Marthoud »



- ♦ Devenue une salle lumineuse
- ♦ isolation thermique
- ♦ Fenêtres double vitrage
- ♦ Éclairage LED
- ♦ Porte isolée

Travaux & projets



Salle « Remilleux »



Ensemble salle des fêtes	Montant H.T.	Région	Département	Préfecture	SIEL	Commune
	66 750	10 628	14 500	10 031	10 350	21 241
Répartition %	100	16	22	15	16	32

• *Parking Bibliothèque*

Réalisation d'un parking pour les Personnes à Mobilité Réduite à la bibliothèque :



Place PMR



Bilan financier

Prévisionnel	Montant H.T.	Département	Commune
	12 320	5 028	7 292
Répartition %	100	41	59

Réalisation	Montant H.T.	Département*	Commune*
	11 820	4 825	6 995

* Montants calculés au prorata

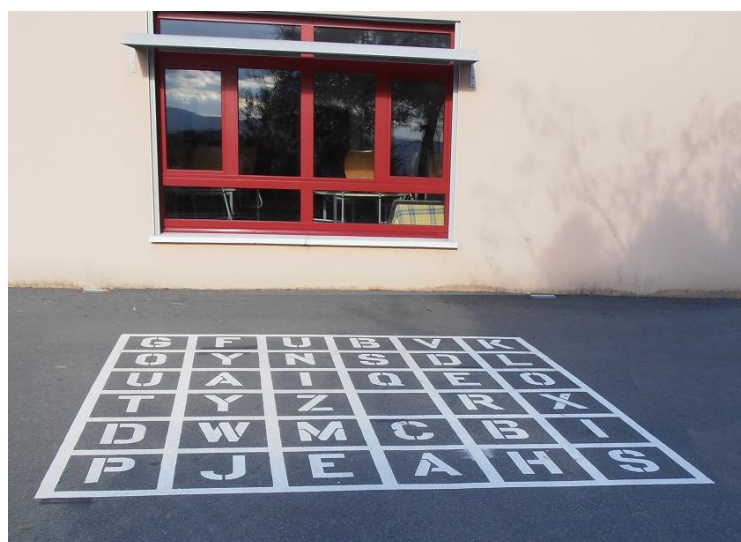
Travaux & projets

. Ecole

Mise en place d'un passage piéton au niveau de l'école pour la sécurisation des élèves.



Création d'un espace jeux au sol pour les enfants :



♦ Appartements communaux :

Cette année plusieurs travaux de réfection ont été menés dans certains appartements.

La commune contribue au maintien du patrimoine immobilier.



Reprise d'un
mur délabré



Réfection
appartement



Remplacement porte



Réfection
façade

Horizon 2019 ...

• *Sécurisation parking PMR :*

Le parking étant en place il faut penser à sa sécurisation avec la mise en place d'une barrière aux normes.



• *Voirie :*

La rue de la Faverge devrait être remise en état



• *Plateforme de tri :*

Aménagement de la plateforme au lieu de « maison brûlée »

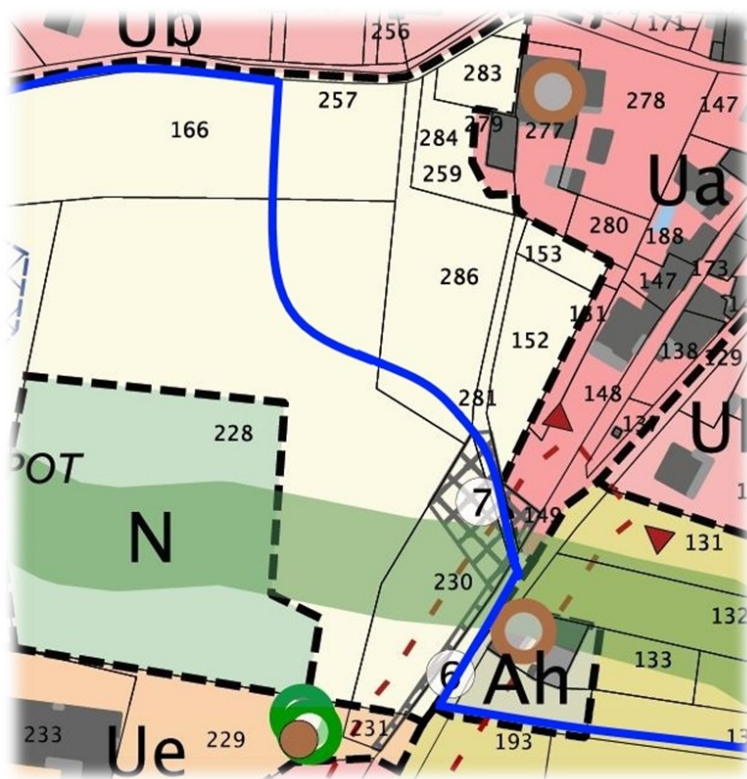


Travaux & projets

• *Liaison piétonne rue du Solon :*

En projet depuis plusieurs années, la mise en place d'une voie piétonne reliant le bourg à l'école devrait voir le jour cette année.

Ces travaux seront mutualisés avec des aménagements sur le réseau d'assainissement mis en œuvre par la CCPR.



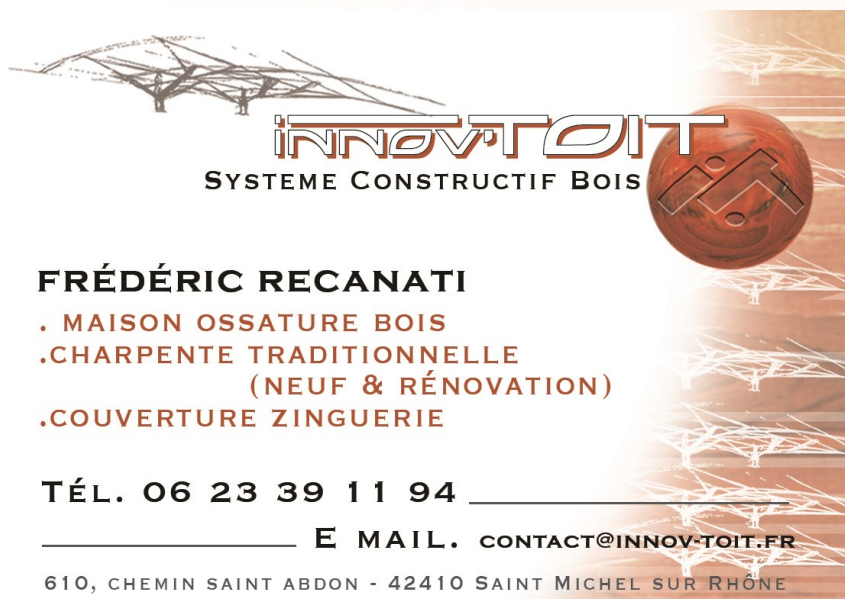
dit « la





Vie Associative

Vie associative



INNOV'TOIT
SYSTEME CONSTRUCTIF BOIS

FRÉDÉRIC RECANATI
. MAISON OSSATURE BOIS
. CHARPENTE TRADITIONNELLE
(NEUF & RÉNOVATION)
. COUVERTURE ZINGUERIE

TÉL. 06 23 39 11 94
E MAIL. CONTACT@INNOV-TOIT.FR
610, CHEMIN SAINT ABDON - 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



ETS PIRONNET SARL
ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engin

80, impasse de Chauramond
42410 St Michel sur Rhône

☎	: 04.74.59.51.12
📠	: 04.74.56.63.13
Laurent	: 06.82.06.06.99
Christian	: 06.80.06.61.26
📧	: l.pironnet@aliceadsl.fr

A.C.C.A.

La chasse actuelle a évolué avec ses réglementations et la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous.

Nous essayons de faire le maximum pour que la faune sauvage soit gérée au mieux par la gestion des diverses espèces .

La saison de prélèvement à été bénéfique au gibier aux vues des variations climatiques.

La nature est à tous; à chacun de nous de la respecter

Daniel ROCHE

Président de l'ACCA



DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.**

Vie associative

Groupement des pêcheurs de Cornas détente



Etang de Bailly

Cette année 2018 est une année de "vaches maigres" pour l'association et tous les adhérents. Après un safari au mois d'avril réunissant seulement 45 pêcheurs, la sécheresse s'est installée pour plusieurs mois. Le ruisseau ne pouvant plus alimenter l'étang, l'eau a atteint cette année un niveau jamais connu.

Le safari soupe aux choux n'a pas connu un meilleur succès. La pluie s'est invitée le 8 octobre laissant seulement 32 pêcheurs courageux autour de l'étang. Fin de la pluie vers 11 heures, permettant de déguster la traditionnelle soupe aux choux. Notre chef cuisinier Louis s'affairait autour de sa chaudière dès 4 heures du matin et ainsi permis de réchauffer les plus frileux avec une bonne soupe.

Bilan de l'année :

peu de bénéfice en 2018 et un gros investissement en 2017 = recette en baisse.

Malgré tout nous disposons maintenant d'une belle salle avec une isolation et un beau crépis sur les murs. La mise aux normes de l'électricité est terminée.

Nous avons aussi alimenté l'étang en poissons au mois de novembre avec :

- 100 kg de gardons
- 10 kg de tanches
- 40 kg de carpes

et 8 grosses carpes "Amour". En espérant que ces carpes qui se nourrissent exclusivement d'algues arrivent à brouter au fil des années les algues du petit étang.

Si des jours meilleurs arrivent, nous avons le projet d'installer une table banc sous les arbres pour le pique nique.

De demander aux autorités compétentes la normalité de la salle avec tous ses accès, et sorties ainsi que la partie toilette.

En attendant les beaux jours pour la pêche, sachez que vous pouvez trouver des cartes à la journée à l'auberge de St Michel et au tabac "Le Gaulois", rue de la Liberté à Condrieu.

Bonne pêche à tous.

Les dates à retenir : Safari-truites : dimanche 7 avril - Safari-truites-soupe aux choux : dimanche 6 octobre
Démonstration de maquettes navigables sur l'étang : dimanche 21 juillet organisée par MCEJ



Anciens Combattants Prisonniers de guerre

Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de la Loire



C. P. G. T. C. SECTION PILAT

Cette année n'est pas comme les autres, c'est celle du Centenaire de l'Armistice signée en 1918. L'année précédente, les offensives meurtrières et leurs conséquences conduisirent les combattants à faire spontanément des collectes entre eux pour aider les familles dans le deuil. A la fin de la guerre, ces initiatives donnèrent naissance aux Associations d'Anciens Combattants car la misère des invalides, des veuves et des enfants, était un problème inconcevable aujourd'hui. Unis dans le malheur, les hommes agissaient efficacement pour qu'une vie de solidarité et d'entraide règne. Tout le monde était concerné et «La Der des Ders» était à jamais derrière eux. Les anciens combattants animèrent leurs associations le mieux possible jusqu'au conflit mondial suivant. Celui-ci n'eut pas le caractère atroce d'une guerre de position, mais il révéla toute l'horreur et toute l'inhumanité que peut engendrer l'idéologie dominante. L'Impréparation française conduira le pays de la défaite à la collaboration, générant de nombreux prisonniers, ainsi que des victimes civiles et militaires en quantité. La majorité des soldats de 14 - 18 ne voulurent pas associer leur appartenance d'Anciens Combattants avec celle des vaincus de 1940, et surtout pas avec les prisonniers résultants de la défaite. Alors naquit, en 1946, une nouvelle famille d'Anciens Combattants Prisonniers de Guerre acceptant tous les ayants droit qui voulaient s'unir et leurs veuves. Avec les guerres dites «Coloniales et longtemps après leur fin, apparut une nouvelle organisation de combattants, les structures existantes n'accueillant pas unanimement dans leurs rangs les nouveaux reconnus. Le phénomène de rejet se répétait.

Les Anciens Combattants évoluent en trois âges successifs: L'âge de la supériorité, l'âge des privilèges, l'âge des vanités. Sortie du premier, ils dégénèrent dans le second et s'éteignent dans le dernier. Aujourd'hui, les combattants «OPEX», forment de nouvelles familles, partagées entre amicales et associations, sans penser à la conservation des moyens permettant l'entraide et la mémoire, seules véritables raisons d'exister pour ces organisations. Hélas, croyant avoir éternellement gagné sur la mort ils sont difficilement raisonnables. ne comprenant pas que leurs « Droits à la Reconnaissance » furent acquis par l'unité dans le temps, et qu'ils n'éviteront pas une crise pour la prochaine génération du feu, bien fragile dans son impréparation aux difficultés de toutes natures, s'ils attendent que le vieux soit mort et le jeune soit né pour s'unir sous un même drapeau. Voilà pourquoi, dans le LOIRE, notre Association est devenue: Association Départementale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Tous Conflits.

Notre passé est garant de la gestion future, permettant la solidarité qui sera nécessaire pour durer. Nous ne souhaitons plus voir de distinction dans les Anciens Combattants; nous les accueillons tous, mais aussi les Sympathisants qui croient en la solidarité et en une action commune pour arriver au bien du plus grand nombre, ce qui en fait nos égaux.

Section Pilat: J.A. FRUIT La Bourdonnerie 440 rue des GRANGES
4210 Saint Michel sur Rhône. Tel : 04.74.56.66.41.

Vie associative

LES FILS D'ARGENT

En 2018 nous sommes 99 adhérents , le club à fonctionné un jeudi tous les 15 jours , Diverses activités s'offraient à nous : belote ; coinche , scrabble, triominos, rummikub, et autre pétanque aux beaux jours

Le 4 janvier: Nous avons commencé l'année par le tirage des rois ,,,,et des reines

Le samedi 6 janvier: concours de belote 74 doublettes, c'est une réussite !

Le jeudi 18 janvier: Assemblée générale suivi d'un couscous servi par 4 S distribution

1 Mars: Assemblée générale de Génération Mouvement Loire à la salle des fêtes

12 Mai au 17 Mai Voyage au Pays Basque 37 personnes en reviennent ravies !

15Mai une équipe de 9 personnes est partie jouer a la pétanque avec Génération Mouvement à St Symphorien en Lay. Pas de qualifiés.

21 juin Repas du Club à la croix de Montvieux 83 personnes et après, vacances.

2 Aout Pique nique à l'étang de la Cornas 86 personnes et une bonne ambiance.

6 Septembre Reprise du Club

4 Octobre Concours de belote interne avec un casse croute pour finir la soirée .

20 Octobre au 23 Octobre Voyage à Salou ou nous nous retrouvons peu nombreux. Dommage : (pour les absents)

15 Novembre journée Publicitaire à la salle des fêtes . Un repas est offert aux participants

6 Décembre Repas de Noel servi par 4 S distribution : succulent !!!

Nous restons très actif malgré notre âge

Nous avons une pensée pour nos malades à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Le Président et les membres du bureau des Fils d'Argent vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2019



GYM 2000 :

le sport, c'est bon pour la santé...

GYM 2000 propose 2 types d'activités : fitness et Pilates.

Le **Pilates** est une méthode de gymnastique dite « douce », mais il ne faut pas se fier aux apparences ! En effet, il consiste à travailler sur des mouvements lents et une respiration adaptée afin de renforcer le corps en profondeur. Il n'y a pas de choc pour les articulations. Vous améliorez votre assouplissement et votre posture au quotidien.

L'animatrice, Cécile Mohr est à l'écoute des pratiquants. Elle adapte ses cours afin que toutes les personnes puissent profiter des bienfaits du Pilates. Les exercices sont variés et évoluent tout au long de l'année.

L'effectif des cours est limité pour permettre un suivi individualisé.

Nous proposons également **des cours de gymnastique** qui comportent une grande variété d'exercices : du renforcement musculaire, des évolutions rythmiques d'entretien cardio-vasculaire (LIA, step, danse latine, de l'entraînement Tabata...), suivis d'étirements et la séance se termine par un moment de relaxation.

Gym 2000 propose des cours:

- **de Gymnastique** dans les salles des fêtes de :

* St Michel/Rhône : Lundis de 19h à 20h

* Chuyer : Lundis de 20h15 à 21h15

* La Chapelle-Villars : Mercredis
de 19h à 20h

- **de Pilates** dans la salle des fêtes de
la Chapelle-Villars les mercredis :

* de 17h50 à 18h50



Vie associative



ATELIER COULEUR PASTEL



Activités pour enfants, pendant les vacances scolaires, l'ATELIER COULEUR PASTEL les accueillent **tous mes matins de 9h30 à 12h00**, à partir de 3 ans.



Depuis 2011, Brigitte Cottencin anime cet atelier pour artistes en herbe. Vos petits pourront s'initier à la peinture sur différents supports ludiques (porcelaine, verre, bois et autres matières), la mosaïque, la poterie, le cartonnage...

Conditions :

- Sur réservation, forfait de 40 euros la semaine, 10 euros la matinée. Attention nombre de places limitées.
- Matériel et gouter fournis par l'atelier.
- Salle des fêtes de St Michel



Un atelier pour les adultes tous les mercredis soir à partir de 18h, des cours de peinture à l'huile, acryliques, aquarelles et techniques mixtes, salle du presbytère à Vérin.

Renseignements et inscriptions au **06.86.84.73.23** auprès de **Brigitte Cottencin** (le Moulard, Saint Michel sur Rhône)





Le Sou des écoles est une association de parents bénévoles.
Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives en fonction de leur âge, dans le cadre pédagogique (spectacles, voyages de fin année, transports, piscine...)
Le Sou des Ecoles oeuvre main dans la main avec l'équipe pédagogique des Ecoles de St Michel S/Rhône et de Vérin pour que les projets puissent se réaliser.



Le Sou des écoles tient à remercier les Mairies de Vérin et St Michel S/Rhône pour leur soutien tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations proposés à destination des enfants et de leurs familles.

Les membres de l'association:

Nous remercions Estelle FABBRI, présidente du Sou des Ecoles ces dernières années. Elle a réalisé, avec les bénévoles, de très belles manifestations.

Cette année, le bureau est composé de:

- Présidente: Gaëlle BARRIOS-LACOMA
- Vice-présidente: Morgane CHAMPIOT
- Trésorière: Cindy RICHON
- Vice-Trésorier: Thomas MINERBE
- Secrétaire: Marie MEDICO

Les administrateurs:

- Nathalie FARO - Estelle FABBRI
- Bérénice MARTEL - Caroline MINERBE
- Frédéric RECHE - Fabienne PALISSE
- Ismahane GUIRAUD

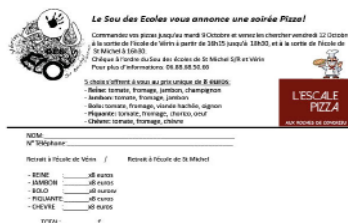


Septembre 2018
60 doublettes inscrites

Octobre 2018
participation au Forum

Octobre 2018
128 pizzas vendues

Décembre 2018
avec le soutien du Comité des Fêtes & de la bibliothèque de St Michel S/R



MANIFESTATIONS A VENIR

+ LOTO : Samedi 2 Février 2019

+ THEATRE: Vendredi 29 mars 2019 - Joué par La Compagnie de La Tisane «A FOND LA CAISSE»- Pièce humoristique

+ FETE DES ECOLES: Samedi 29 Juin à l'école de Saint Michel S/Rhône

- SPONSORING -

Le Sou des Ecoles recherche des entreprises et des artisans locaux qui pourraient nous sponsoriser en contre partie d'un encart publicitaire lors d'une ou plusieurs manifestations et/ou une parution sur le page Facebook du Sou des ecoles. Nous restons à votre disposition pour vous renseigner par e-mail: sde42410@gmail.com.

- DONS DÉDUCTIBLES DES IMPOTS-

Vous êtes un particulier, parent, Grands-Parent, Voisin, ou une entreprise, vous pouvez faire un don au Sou des Ecoles. Ce don sera reversé intégralement pour le budget des projets pédagogiques des Ecoles de Saint Michel S/Rhône et Vérin. Nous restons à votre disposition pour vous renseigner par e-mail: sde42410@gmail.com.

Vie associative



Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) créée en 1945 a pour projet :

- créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de la population de la naissance à la fin de vie
- favoriser la création de lien social
- participer à l'animation de la vie locale
- contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.

Le réseau ADMR est présent sur tout le territoire français avec 2700 associations locales réparties sur 94 départements.

Le département de la Loire compte 56 associations locales gérées par 646 bénévoles et qui emploient 1650 salariés pour 1 400 000 heures d'intervention (chiffres 2017).

L'ADMR INTERCOMMUNALE DU PELUSSINOIS c'est pour l'année 2017 :

- 20 bénévoles
- 32 salariées
- 341 bénéficiaires pour 25250 heures d'intervention

Les domaines d'intervention de l'ADMR DU PELUSSINOIS sont :

- aide aux personnes âgées ou handicapées
- installation d'appareil de téléassistance FILLIEN ADMR pour personnes isolées ou en difficulté 365 jours par an et 24 H/24 H
- aide aux familles : grossesse, naissance, adoption, maladie de courte durée, aide aux relations parents/enfants, désir de concilier vie familiale et vie professionnelle
- garde d'enfants au domicile des parents
- prestations qualité de vie pour permettre de se libérer des tâches quotidiennes
- animation : actions récréatives, repas, sorties, ateliers divers

Depuis plus de 70 ans, les bénévoles sont les acteurs majeurs du projet ADMR. Forts de leur engagement, ils pilotent l'association. L'action collective menée par les salariées et les bénévoles contribue au maintien du lien social pour les personnes aidées. Ensemble, ils luttent contre l'isolement pour plus de fraternité et de solidarité.

Venez les rencontrer et pourquoi pas rejoindre l'association.

Pour mieux connaître leur action vous pouvez contacter Sylvie, à la Maison des services ADMR à PELUSSIN, 22 Bis rue des 3 sapins. Téléphone 04 74 59 81 63



Association de Jumelage Soro-Saint-Michel-sur-Rhône



L'association de jumelage « Soro – St Michel » existe depuis 1982 et travaille avec le village de Soro au Burkina Faso. La longévité est un des secrets de la réussite de l'association qui accompagne les projets de développement de ce village du Sahel. Des voyages réguliers nous permettent d'être au plus près de nos amis Burkinabés et de suivre leurs réalisations.

Depuis quelques années maintenant, les habitants de Soro sont centrés sur leur agriculture. Le dérèglement climatique n'est pas sans conséquences pour eux et le village de Soro vient de traverser deux années très difficiles avec des récoltes faibles, ne permettant pas de se nourrir toute l'année. Aussi, les agriculteurs du village nous ont demandé de l'aide afin de pouvoir s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Un travail a été entrepris avec l'association « Terre verte » et des formations ont été suivies par des agriculteurs et agricultrices. Un « champ école » a été créé et cette année, du sésame y a été récolté. Nous sommes très attachés à ce projet agricole car nous avons pu observer la détresse alimentaire dans laquelle ont pu se trouver les habitants du village. Le projet avance, il se construit dans la durée et nous espérons qu'il donnera des résultats probants.

Cette année, un collège a vu le jour. *Notre aide a permis aux villageois de verser le droit d'entrer dans le projet d'une association allemande qui construit des collèges dans toute l'Afrique de l'Ouest. Dans un cadre coopératif avec cette association, les habitants ont participé à tour de rôle à la construction dans le cadre de travaux d'intérêt collectif.*

Les élèves vont pouvoir intégrer leur nouveau collège dans les jours qui viennent.



Vie associative

Un projet nous touche particulièrement. En lien et avec l'aide d'une famille de St Michel durement frappée par le décès brutal de leur enfant, nous avons entrepris au nom de Raphaële d'équiper en eau et en électricité une école de Soro. Des panneaux solaires ont été installés sur le toit de l'école en février 2018. L'arrivée de l'eau est en projet et devrait aboutir prochainement. Les parents d'élèves de Soro, très touchés par le décès de Raphaële et de la générosité de ses parents pour les enfants de Soro, ont témoigné de leur reconnaissance en organisant des cérémonies à l'église et la mosquée du village. Ce fut pour les adhérentes sur place à ce moment-là une très forte émotion.

Un des fils rouges de notre association est l'aide au fonctionnement de la cantine scolaire. Chaque jour, les quelques 600 élèves de l'école partent à midi avec un repas de cantine composé de riz financé par l'association et de haricots apportés par les parents en début d'année. Ces dernières années de pénurie alimentaire, la cantine a pris toute son importance.



Les moteurs de l'association « Soro – St Michel » sont la longévité et l'amitié partagée. Si loin que nous soyons, les liens se perpétuent et ne connaissent pas l'usure du temps. A chaque voyage, les retrouvailles sont émouvantes, comme si on s'était quitté la veille ! Une expérience humaine extraordinaire !

N'hésitez pas à prendre connaissance de nos actions sur notre site Internet et si le cœur vous en dit,

venez nous rejoindre !





Notre club de football ESTF local accueille :

- les enfants pour découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs
- les adultes qui allient pratique d'un sport d'équipe, compétitions et bonne humeur
- les bénévoles qui ont envie de maintenir des activités locales et passer des moments conviviaux.

Alors, si vous aimez le football ou voulez nous aider, rejoignez-nous à tout moment de l'année !!!!

La saison 2017-2018 s'est bien terminée malgré des difficultés importantes liées au terrain en herbe, envahi par les taupes et impraticable pour travaux pendant un long moment.

Côté jeunes : les enfants ont progressé et se sont bien amusés. Nous remercions tous nos coachs dont un a passé sa formation qualifiante. Merci aussi aux parents qui ont toujours été là pour leur aide et bonne humeur.

Pour les Féminines : un beau parcours avec un excellent jeu collectif et des résultats prometteurs : 7ème sur 12 en 1ère phase et 3ème en 2ème phase. Merci à elles pour leur motivation et leur esprit d'équipe.

Côté Seniors : deux groupes mais des objectifs communs : progresser dans la pratique du football, passer de bons moments ensemble et faire vivre ce club local. Certes les résultats ont été moins bons que prévus mais l'année a été compliquée avec l'absence de terrain en herbe.

Pour la saison 2018/2019, le club voit le retour de la catégorie des U12/U13 grâce aux efforts de tous. Les autres demeurent les U6/U7, U8/U9, U10/U11, Féminines A 11, Séniors 1 et 2, Vétérans. L'effet coupe du Monde est au rendez-vous.

Les manifestations de la saison passée ont été animées et conviviales et nous vous attendons nombreux lors de nos prochains évènements dont voici les dates (sous réserve de modification):

- **Samedi 10 et dimanche 11 Novembre 2018 :**
Matinées Moules Frites
- **Samedi 24 Novembre 2018 :** Repas dansant
- **Dimanche 2 décembre 2018 :** Matinée boudin
- **Dimanche 24 février 2019 :**
Matinée saucisses andouillettes
- **Dimanche 12 Mai 2019 :** concours de pétanque
- **Samedi 15 Juin 2019 :** tournoi des séniors

ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT



Vie associative

Notre bureau a changé au mois de juillet et est représenté par les personnes suivantes, ainsi que par plusieurs membres que nous remercions de nous avoir rejoints :

- Présidente : Mlle MAGNIN Estelle
- Président d'honneur : BRUN Joseph
- Vice-Président : M. BOUCHER Thierry
- Vice-président d'honneur : BRAHINSKY Emile
- Trésorier : MR BOUCHERIT Corentin
- Trésorier Adjoint : Mr MARCHAND Stéphane
- Secrétaire : Mme SIBAUD Marie-Catherine

Secrétaires Adjoints : Mrs FINCK Nicolas et VALLETTA Mickael

Ce bulletin est l'occasion de remercier nos communes, nos sponsors pour leur contribution et tous ceux qui nous ont aidé.

Une attention particulière pour remercier notre président sortant Joseph Brun et sa femme Christiane trésorière, qui ont œuvrés avec énergie et passion pendant des années pour leur Club et ses adhérents. A leur côté, le vice-président sortant Emile Brahinsky qui a toujours apporté son aide. Tous les trois restent au sein de notre bureau et permettent avec tous de faire que le Club continue dans les valeurs qui ont toujours été les siennes :

Convivialité, esprit familial, ambiance sportive.

Nous souhaitons bonne chance et réussite à Estelle pour la présidence du club.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

- ◇ Estelle au 06 12 48 81 96
- ◇ Thierry au 07 76 69 64 72
- ◇ Pedro (Responsable seniors) : 06 65 54 43 69
- ◇ Olivier (Resp. vétérans) : 06 75 34 33 90
- ◇ Stéphane (Resp. féminines) au 06 23 69 75 42
- ◇ Frédéric (Resp. jeunes) au 06 26 47 05 67.



Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK :

ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL »

L'Entente Sportive Trèfle Foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 !!!



LES AMIS DE SAINT MICHEL

La rénovation intérieure de l'église de notre village continue. En effet, la dernière tranche de travaux (entrée et tribune) débutera en Janvier 2019. Elle devrait durer environ trois mois.

Nous pouvons donc prévoir l'inauguration finale pour la totalité de la rénovation de l'église. Elle pourrait avoir lieu lors d'une messe vers le moi de mai, juin au plus tard.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Notre Assemblée Générale se tiendra le 22.02.2019 à 18 h, à la salle municipale.

Informations concernant la paroisse :

- ♦ Site Web : www.ozanam.new.fr
- ♦ Curé de la paroisse, Père Luc BIQUEZ : 06 82 73 59 42



Vie associative

SAUVEGARDE RIVE DROITE



L'association Sauvegarde Rive Droite reste vigilante, luttant toujours contre le trafic ferroviaire international et dangereux sur notre ligne historique.

Les décisions gouvernementales restent en suspens.

L'association soutient toujours la réouverture du trafic voyageurs. Elle maintient des contacts avec les grands élus du territoire.

L'assemblée Générale est prévue le 15 février 2019 à 20 h à Ampuis.

Comme toute association, votre soutien, votre présence et vos idées seront les bienvenues.



Toujours dans l'accompagnement des 470 usagers de notre territoire avec la réalisation de 57 000 heures pour 65 salariées, l'AIAD reste une structure indispensable au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Deux projets sont en cours de finition :

LE PROJET DE SERVICE

Il a été nécessaire, au cours de cette année, et avec l'aide d'un comité de pilotage (intervenantes à domicile, élues, représentantes des familles, direction), d'élaborer un nouveau projet de service, l'ancien datant de 2014.

Il définit les objectifs de service, en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement. C'est un document de référence, évolutif et dynamique pour la structure, et un outil de management, de développement, de conduite de changement, et de communication interne et externe.

Après rédaction définitive de ce document, il sera présenté au conseil d'administration pour validation.

LE PROJET DU SPASAD (AIAD+ SSIAD) : service polyvalent d'aide et de soins à domicile

En parallèle, selon le même processus, est construit le projet. Ces deux services coordonnent des missions conjointes offrant ainsi un accompagnement personnalisé.

Pour conclure, je renouvelle des remerciements à tous nos partenaires financiers (Conseil départemental, communes, UNA) qui nous permettent de mieux en mieux d'apporter une réponse et une aide appropriée aux besoins de notre population.

De plus je transmets ma sincère reconnaissance à toutes les salariées.



BONNE ANNEE 2019

Mireille LIOUD (présidente)

Vie associative



**Amicale pour le don de Sang Bénévole
Canton de Pélussin
AUV 042 025**



Don de sang : l'opportunité d'être solidaire.

Le don de sang est un acte généreux, solidaire et bénévole. Il permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.

500 000 personnes bénéficient d'une transfusion sanguine.

500 000 personnes sont traitées avec des médicaments fabriqués à partir de plasma.

Chaque jour 10 000 dons sont nécessaires.

Vous pouvez donner en 2019 :

Collectes de sang de 16h à 19h.

CHAVANAY Salle Polyvalente Marcel Favier.

Lundi 4 mars 2019.

Lundi 29 avril 2019

Lundi 2 septembre 2019

MACLAS Salle des Fêtes.

Mercredi 2 janvier 2019

Mercredi 3 juillet 2019

Mercredi 6 novembre 2019

PELUSSIN Salle Municipale.

Mercredi 10 avril 2019

Mercredi 7 août 2019

Mercredi 4 décembre 2019

EFS ST-ETIENNE : Tél. 04 77 81 42 43.

Merci à tous les donneurs pour ce geste généreux : le don de sang.

Le Don de moelle osseuse,

Le prélèvement de moelle osseuse ne s'effectue pas dans la colonne vertébrale mais en superficie dans les os postérieurs du bassin, très riche en moelle osseuse. **Il ne faut pas confondre moelle osseuse et moelle épinière !** Il n'y a donc pas de risque d'être paralysé à l'issue d'un don de moelle osseuse

Conditions pour devenir donneur.

- Etre en parfaite santé ;
- Avoir plus de 18 ans et moins de 51 ans lors de l'inscription, même si l'on peut ensuite donner jusqu'à 60 ans ;
- Accepter de répondre à un questionnaire de santé et faire une prise de sang.

Au cours des collectes de sang, vous pouvez prendre des renseignements complémentaires.



FV

FRANÇOIS VILLARD

CONDRIEU - SAINT-JOSEPH
CÔTE RÔTIE - SAINT-PERAY
CROZES HERMITAGE

Les Vins de Vienne
04 74 85 04 52

330, Route du Réseau Ange - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE - FRANCE
Tél : +33 (0)4 74 56 83 60 - Fax : +33 (0)4 74 56 87 78
vinsvillard@wanadoo.fr - www.domainevillard.com



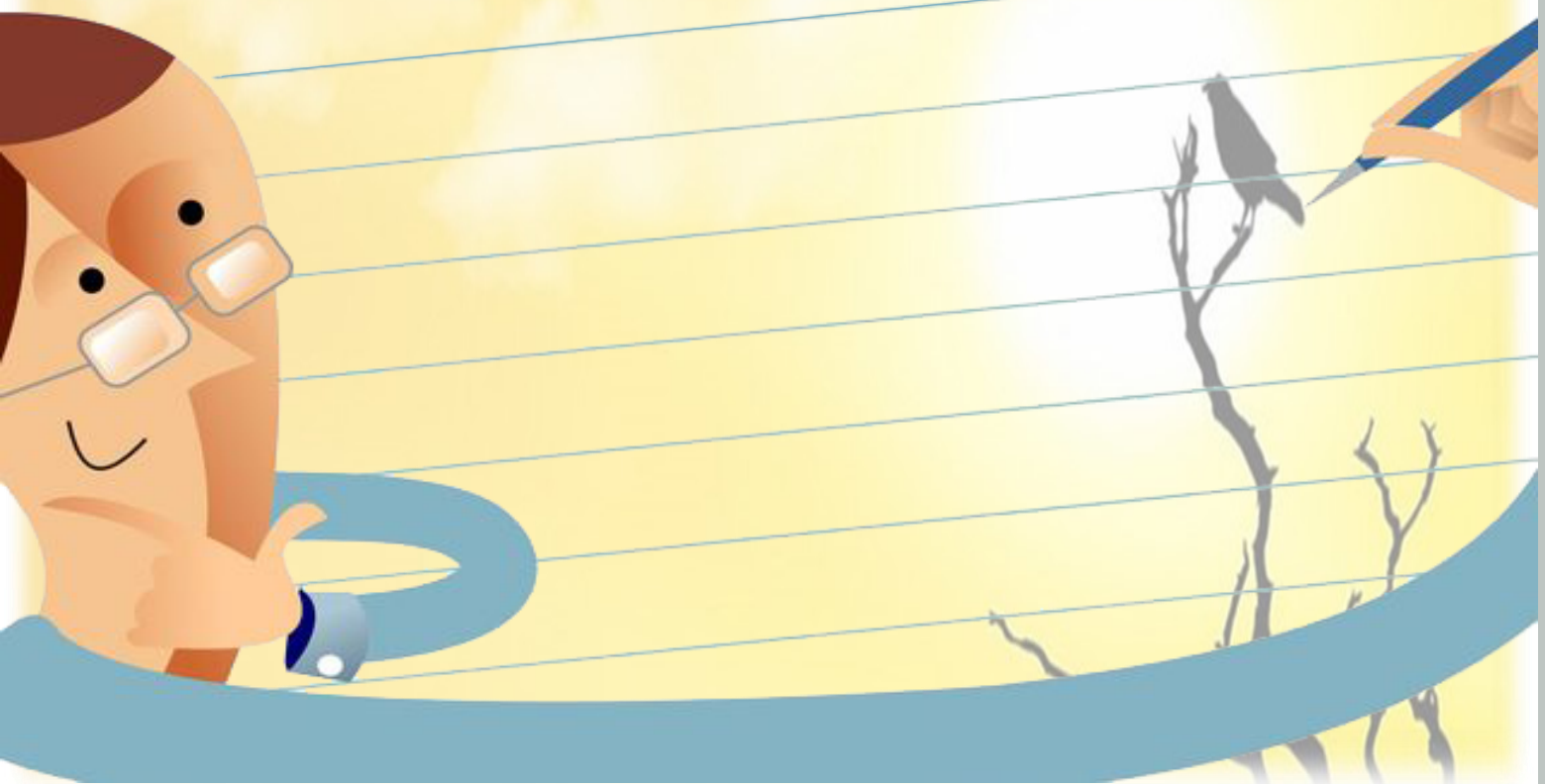
Domaine François Villard
330, route du Réseau Ange
42410 Saint Michel sur Rhône

La cave est ouverte du lundi au vendredi
9h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00

Visites et Dégustations sur rendez-vous.
Contact au 04.74.56.83.60

Vie associative

Bonne
2019
Année



commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE

commune de VÉRIN

commune de VÉRIN

commune de CHUYEUR

commune de CHAVANAY

PÉUSSIN

SAINT MICHEL SUR RHÔNE

LE RHÔNE

CHUYEUR

LA CHAUD

LES CAVITTES

STARDON

LE TREUL

LA GRAND

GRAND PIRE

LES GARDIN

LA REZOU

UNCHAT

LES ARTS

CHAVANAY

INDEX DES LIEUX

INDEX DES VOIES

INDEX DES ÉQUIPEMENTS

MAIRIE

305 rue du Solon

« Le Bourg »

305 rue du Solon

« *Le Bourg* »

42410 Saint Michel sur Rhône

Tél : 04 74 59 57 98

Fax : 04 74 56 67 32

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00
Vendredi de 9H00 à 12H00

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet : www.mairie-saintmichelsurhone.fr

ou notre page facebook :

www.facebook.com/saintmichelsurrrhone

ou nous contacter par mail :

info@mairie-saintmichelsurhone.fr